

52
conseillers généraux
pour les Côtes d'Armor
encart central

Côtes d'Armor

Le magazine de tous les Costarmoricains

BP 3401c
n° 4
Printemps
98.

Reportage
*Ces entreprises
qui adoptent
les 35 heures*

Rencontre
**Carré
Manchot :**
les allumés
de la nuit

**Le sport,
par défi ou
par plaisir...**

Patrimoine
"Love-story"
entre le cinéma
et la Bretagne"

NUMÉRO 4 - PRINTEMPS 98

Édité par le Conseil Général
des Côtes d'Armor

Conseil
Général



BP 34012
m = 14.
Printemps
98.

Sommaire

Numéro 4
Printemps 98

Retrouvez votre magazine et tout ce qu'il faut savoir sur les Côtes d'Armor, sur le site internet du Conseil général : www.cg22.fr

Côtes d'Armor

Côtes d'Armor n°4 printemps 1998. Trimestriel édité par le Conseil général des Côtes d'Armor. Service Information Communication, 1, place du Général-de-Gaulle, BP 2571, 22025 Saint-Brieuc. Tél. : 02 96 62 62 16. Fax : 02 96 62 65 85.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Claudy Lebreton

COMITÉ EDITORIAL : Charles Josselin, Louis Auffray, Jean-Jacques Bizien, Sébastien Couépel, Jean Gaubert, Bruno Joncour, Yves Le Mouer, Michel Lesage, Félix Leyzour, Léa Nicolas, Philippe Mahé, Benoît Cadoret.

RÉDACTEUR EN CHEF : Gil Pellan. JOURNALISTE

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Bernard Bossard. PHOTOGRAPHE : Thierry Jeandot.

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : Christelle Guibert, Danièle Vaudrey, Laurent Beauvallet, Bruno Hindahl.

CREDITS PHOTO : Conseil général des Côtes d'Armor, BFI Skills, Y. Le Toqueux et M. de Beauregard/Productions Bela (p. 18, 19, 20, 21), Ouest-France (p. 14), Hervé Ronné (p. 39), Léo Tachon (p. 41), Tilo Rausch, Quentin Bertoux et Michel Daval (p. 43, 44, 45).

CONCEPTION ET RÉALISATION : VERBE CONSUMER. Tél. : 01 40 52 05 05

IMPRESSION : PPR - Groupe COURTIN 21, avenue des Gros Chevaux - Z.I. du Vert Galand BP-657 95150 St Ouen l'Aumône. PUBLICITÉ : Régie Pub 29, 29480 Le Relecq-Kerhuon. Tél. : 02 98 28 26 00. Fax : 02 98 28 15 11. DISTRIBUTION : La Poste. N° ISSN : 1285-5048. Tirage : 250 000 exemplaires.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
DES CÔTES D'ARMOR

7 POINT DE MIRE

Bienvenue en terre sportive !

Grâce aux efforts conjugués des collectivités locales, des clubs et des associations qui ont développé de nombreuses structures et animations, le département est devenu aujourd'hui le terrain de tous les sports. Pour la "gagne" ou tout simplement pour le plaisir, vous êtes des milliers à vivre pleinement votre passion.

DANS CE NUMERO un encart central

52 cantons

pour un Conseil général

► La composition et l'organisation de la nouvelle assemblée issue des élections cantonales des 15 et 22 mars, et les grandes lignes du Budget 1998, adopté en janvier par le Conseil général.



15

DÉCIDEUR
La Celtique au Mondial 1998...
La Celtique, entreprise pléruaise, a inventé un revêtement antigriffiti. Une de ses premières "missions" : protéger les murs du fameux Stade de France.



23

RENCONTRE
La tête et les mains
Ébéniste le jour et étudiant la nuit, Pascal Rolland a gravi un à un les échelons de l'université et décroché avec brio une maîtrise d'histoire. Rencontre avec un homme tenace.



31

DÉCIDEUR
Algues et beauté
Comment la Secma, spécialiste de la fabrication d'engrais à base d'algues, est devenue l'un des fournisseurs des plus grands noms de la cosmétique...



34

90 JOURS...
Au cœur de l'Europe
Les Côtes d'Armor dix jours durant à Liège, au cœur de l'Europe, le contrat de bassin du Haut-Blavet, Charles Josselin nommé ministre délégué... toute l'actualité de ces derniers mois.



43

CULTUROSCOPE
Concerts, expos, spectacles...
Les principaux rendez-vous artistiques du printemps avec, entre autres, le Festival Art-Rock et "À propos de danse".



52 cantons pour un Conseil Général

Le 27 mars, cinq jours après le second tour des élections cantonales, la nouvelle Assemblée Départementale se réunissait à l'Hôtel du Département pour élire son exécutif, et reconduire à sa présidence Claudy Lebreton.

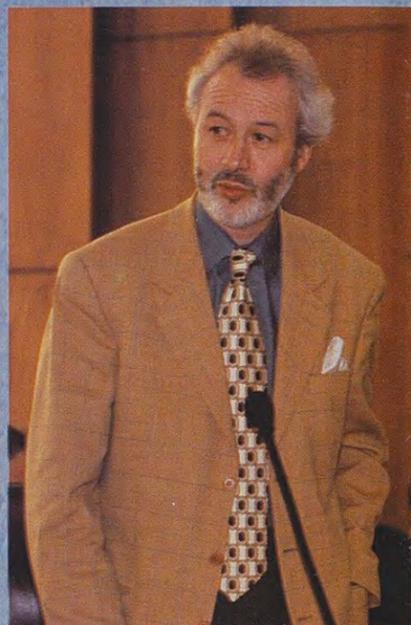
C'est l'occasion pour notre magazine de vous présenter, dans un encart central, un véritable guide réactualisé de notre institution départementale.

Les priorités du nouveau mandat ; l'organisation et les missions du Conseil Général ; les différentes commissions présentées sous la forme d'un "trombinoscope" où vous retrouverez vos 52 conseillers généraux ; une carte politique du département ; et enfin les grandes lignes du budget 1998 voté en janvier dernier. Un document synthétique et pédagogique qui, nous l'espérons, vous aidera à mieux comprendre le fonctionnement de votre Conseil Général.

Une équipe à pied d'œuvre



C'est Emmanuel Le Jean, doyen de l'Assemblée départementale, qui a présidé, avec le benjamin Loïc Raoult, la séance d'ouverture du 27 mars, jusqu'à la réélection à la présidence de Claudy Lebreton.



Lors de ma réélection le 27 mars dernier, j'ai procédé à une réorganisation des commissions chargées de travailler sur les grands dossiers costarmoricains. Nous disposons désormais de huit commissions qui, dès leur "installation", se sont attelées à mettre en œuvre les actions prioritaires que nous avons clairement définies et énoncées.



Around the president Claudy Lebreton, the vice-presidents of the General Council and the vice-presidents of commissions (from left to right): Pierrick Perrin, Jean Le Floch, Jean Derian, Yannick Botrel, Jean-Jacques Bizien, Christian Le Verge, Pierre-Yvon Trémel, Guy Le Helloc, Jean Gaubert, Claudy Lebreton, Christian Provost, Charles Josselin, Michel Lesage, Léa Nicolas, Félix Leyzour, Alain Gouriou.

“Des commissions aux objectifs clairement définis afin de mettre en œuvre les priorités que nous nous sommes fixées”

Ainsi, **une commission consacre désormais tout son travail au Développement Économique et à l'Emploi**, pour mobiliser rapidement l'ensemble des acteurs économiques, sociaux, syndicaux, autour d'un "Pacte pour l'Emploi", et pour mettre en place, à terme, l'Observatoire Économique et Social Départemental. Cette instance paritaire sera chargée de faire des propositions concrètes pour renforcer nos atouts dans les domaines de l'agroalimentaire, de l'électronique, du tourisme et de la recherche mais aussi pour aider notre tissu industriel à se diversifier. Cette commission travaillera en étroite relation avec **la commission des Infrastructures, des Travaux, des Transports et de la Mer**, qui a pour mission de développer des infrastructures de communication qui favorisent, par leur qualité, l'implantation d'entreprises créatrices d'emplois.

La commission des Affaires Sociales et des Solidarités, va désormais se consacrer exclusivement à la poursuite de notre politique de solidarité envers les plus démunis, les personnes âgées, les handicapés, l'enfance et la jeunesse en difficultés, avec, rappelons-le, plus du tiers du budget départemental. Concernant les jeunes, **une nouvelle commission a désormais en charge les dossiers de l'Éducation, de la Formation et de la Jeunesse**. Elle poursuivra nos actions de développement des collèges, des pôles d'enseignement supérieur et de formation, d'aide aux études et à l'insertion, et sera à l'écoute des propositions du Comité Départemental Consultatif de la Jeunesse que nous avons mis en place en début d'année afin d'impliquer les jeunes dans une démarche citoyenne. Il va sans dire que les questions concernant les jeunes seront par ailleurs très souvent abordées conjointement

avec les commissions chargées de l'emploi, de la solidarité et bien-sûr **la commission de la Culture, des Sports et des Loisirs**, qui œuvrera, comme auparavant, pour l'accès du plus grand nombre à ces espaces de découvertes et d'éveil que sont les pratiques artistiques et sportives. **La commission des Finances et de l'Aménagement du Territoire** effectuera, elle aussi, un travail "transversal" avec les autres commissions, et aura en outre la charge de préparer, en étroite collaboration avec les communes et groupements de communes, de véritables contrats d'objectifs sur des projets contribuant à un développement harmonieux de notre territoire. En matière d'environnement, le suivi du Plan départemental de l'Environnement, qui mobilise près de deux milliards sur cinq ans, essentiellement pour la reconquête de la qualité de l'eau, est assuré par **la commission de l'Agriculture et de l'Environnement**.

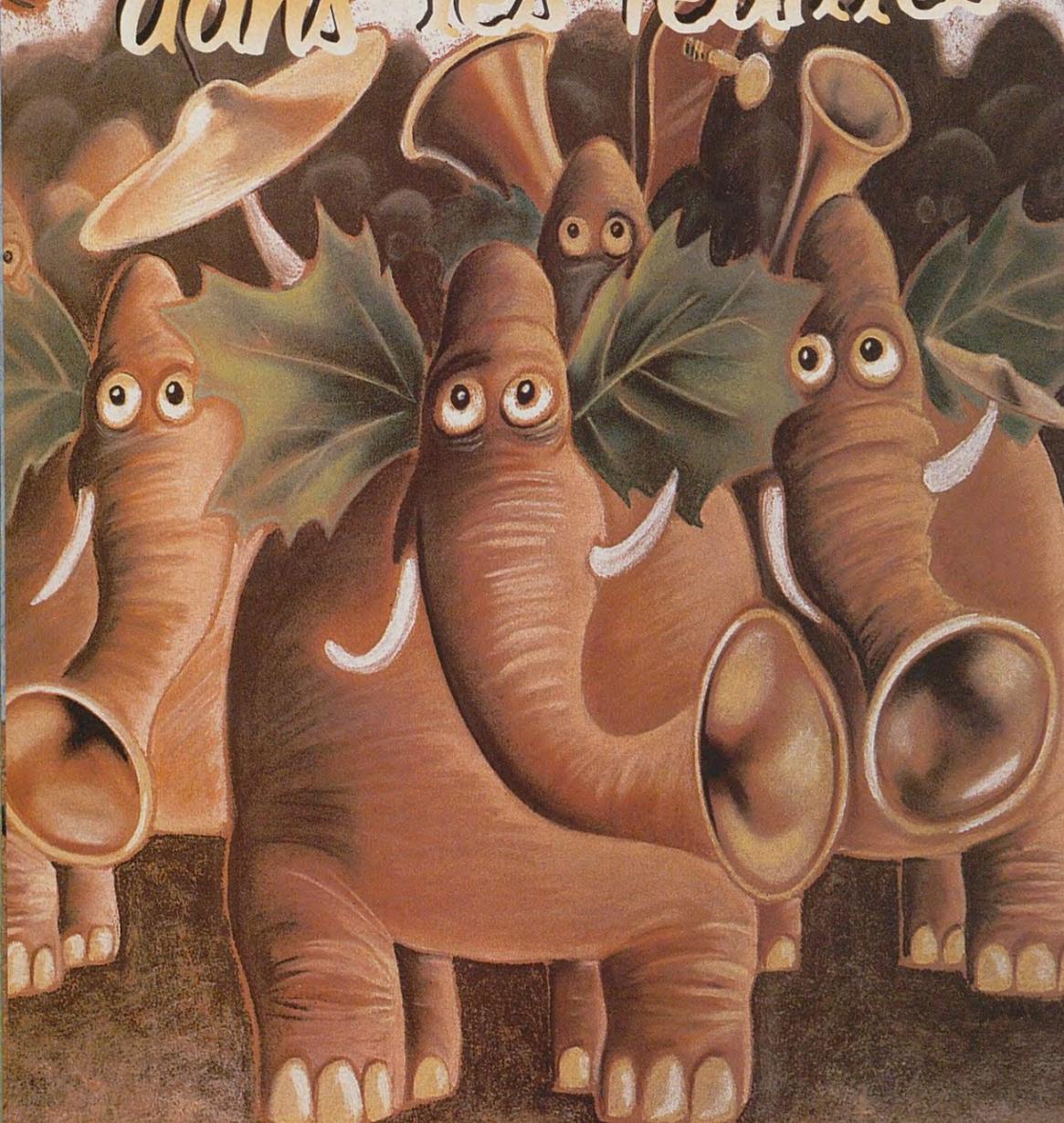
Enfin, devant les enjeux européens qui se dessinent, particulièrement en matière de fonds structurels, de politique agricole et de coopération interrégionale, il m'a semblé important que le Conseil Général puisse faire entendre sa voix. Tout comme je tiens particulièrement à ce que les échanges économiques, sociaux, culturels au titre de la Coopération Décentralisée, initiés il y a dix ans par mon ami Charles Josselin, précurseur en la matière, soient développés. C'est la raison de la création de **la commission des Relations Internationales, des Affaires Européennes et de la Coopération Décentralisée**. Ainsi, comme vous le voyez, l'équipe est composée et les missions de chacun définies. Une tâche aussi accaparante qu'enthousiasmante nous attend pour gagner, avec vous, les défis du vingt et unième siècle en Côtes d'Armor.

Claudy Lebreton
Président du Conseil Général

CÔTES D'ARMOR • 7 AU 28 AVRIL

JAZZ

dans les feuilles



CONCERTS

mardi 7
HILDEGARDE WANZLAWE QUARTET
Salle du Point Virgule / Languueux

vendredi 10
ON STAGE QUINTET & STAGIAIRES
Salle Bagatelle / St-Laurent - Plérin

samedi 18
LAURENCE SALTIEL & TRIO SALMON
1ère partie : BANDIT'S BAND
Bleu Pluriel / Trégueux.

mercredi 22
MERCREDI DU CONSERVATOIRE
Forum de la Passerelle / St-Brieuc

vendredi 24
MISTERIOSO
Salle des Villes Moisan / Ploufragan

samedi 25
BAND AR JAZZ
1ère partie : L'EFFET RAILLEUR
Théâtre du Champ au Roy / Guingamp

mardi 28
ORCHESTRE NATIONAL DE JAZZ
1ère partie : IL MONSTRO
La Passerelle / St-Brieuc

JAZZ en bars

vendredi 10
CHRISTIAN HILLION QUARTET
Le Petit Village / Lanfains

PHILIPPE DARDELLE TRIO
L'Espadon / St-Quay Portrieux

COMBO
La Tête Noire / Lamballe

samedi 11
JFR QUARTET
Café de la Gare / Pleslin Trigavou

SHAMAN
Le Crescendo / Pleslin les Grèves

ALL JAZZ TRIO
Ti Mein / Pleubian

ALAIN GOVRICH QUARTET
1ère partie : BLACK HARMONY
Le Schooner / Pontrieux.

TEXACO
La Souris Dézinguée / St-Brieuc

COMBO
Le Piano Bleu / St-Brieuc

COOL & BLUE QUARTET
Le Clémenceau / St-Brieuc

VINCENT ARTAUD QUARTET
Cotton Bar / St-Brieuc

HERVE MARTIN TRIO
Le Carillon / St-Brieuc

vendredi 24
BAND AR JAZZ
Le Kergoner / Lanloup

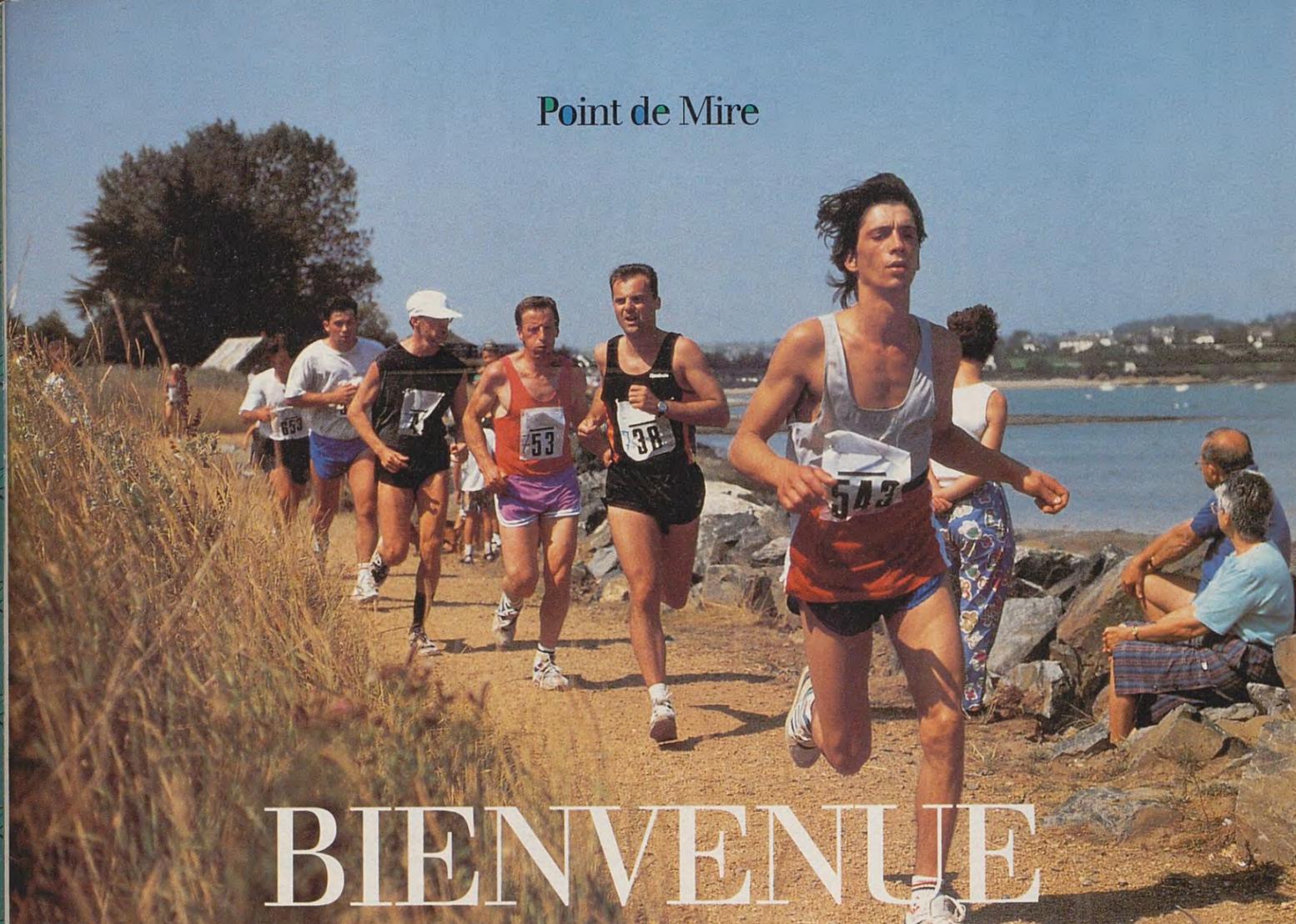
EXPO

du 17 au 29
"LES PIÈCES MUSICALES S'EXPOSENT"
Mairie de Ploufragan



INFOS ADDM 22 : 02 96 68 35 35 LA PASSERELLE : 02 96 68 18 40

Point de Mire



BIENVENUE

en terre sportive

De la paisible randonnée aux exploits de nos champions, la passion du sport unit les Costarmoricains. Grâce aux efforts conjugués des clubs, des associations, des collectivités locales, mais aussi à l'enthousiasme de quelques passionnés, la pratique sportive est aujourd'hui à la portée de tous.

D'abord, il y a le cadre, un territoire aux frontières d'eau et de terre, irrigué de rivières capricieuses et de vallées pentues, caressé par les vents. Cette nature forte exige des hommes qui la côtoient et l'arpentent la maîtrise et le goût de l'effort. Car, c'est bien connu, le caractère des hommes se forge sur l'héritage de leur terre, de leurs rapports avec les éléments, en l'occurrence un rapport de force dans une région dont la majorité des habitants était encore, il n'y a pas si longtemps, paysans ou marins. L'explication est donc là, évidente, qui nous fait mieux comprendre pourquoi les Côtes d'Armor avaient naturellement, historiquement, vocation à devenir une terre

de sports. De la soule à la lutte bretonne et autres sports celtiques, jusqu'à "l'importation", notamment par le biais du tourisme naissant, de sports plus modernes, la culture sportive de notre département ne s'est jamais démentie.

120 000 licenciés, plus d'un Costarmoricain sur cinq

Aujourd'hui, quarante-sept comités départementaux et 1 500 associations et clubs sportifs regroupent plus de 120 000 licenciés dans soixante-dix disciplines, ce qui représente plus d'un Costarmoricain sur cinq. Sans compter les dizaines de milliers de sportifs non affiliés, des amateurs du week-end aux randonneurs en famille, en passant par les "accros" du



GOLF : parcours d'écoliers

Depuis six ans, 10 000 écoliers, collégiens et lycéens ont travaillé leur "drive" sur l'un des dix golfs participant à l'opération lancée à l'initiative du Conseil général. Une démarche de vulgarisation et d'initiation à un sport encore trop souvent considéré comme réservé à une certaine "élite". Dans cette opération, seul le coût du



transport est à la charge des établissements scolaires. Les exploitants de golfs financent la moitié des heures de cours, l'autre moitié et le prêt du matériel étant du ressort du Département. Devant le succès grandissant de cette initiative pour la promotion du "sport pour tous", l'ensemble des partenaires ont décidé de reconduire, cette année encore, l'opération.

jogging. La première vraie performance sportive des Côtes d'Armor, c'est donc le nombre de pratiquants.

La vie, l'actualité du sport dans notre département, ce sont avant tout les acteurs locaux, communes, communautés de communes, associations et comités départementaux qui la font. Il suffit, pour s'en rendre compte, de feuilleter les quotidiens régionaux. On ne soulignera jamais assez le rôle déterminant de ces milliers de bénévoles et de passionnés qui, du sport scolaire aux premières marches du haut niveau, diffusent l'esprit sportif.

Quant au Conseil général, il n'entre pas en principe dans ses compétences officielles de s'occuper de sport. Si ce n'est dans le cadre de l'équipement des collèges en infrastructures sportives, une mission dont il s'acquitte chaque année par des réalisations ou des réhabilitations de gymnases et de plateaux de sports. Mais alors pourquoi l'institution départementale s'est-elle à ce point impliquée dans une politique sportive ? Une politique qui, chaque année, nécessite un effort budgétaire de trente millions de francs et qui a vu la création en 1996 d'un service des sports chargé de coordonner ses interventions ?

La réponse tient principalement dans l'une des priorités qu'elle s'est fixée, à savoir la résorption des déséquilibres territoriaux et sociaux. Ainsi, il fallait

Des milliers de bénévoles unis par la même passion

raisonner et agir en matière de sports en termes d'aménagement du territoire. Notamment par une répartition harmonieuse des équipements et en aidant les collectivités locales à financer leurs installations (complexes sportifs, piscines, terrains, etc.), dans les villes comme en milieu rural. Aujourd'hui, au regard du nombre et de la qualité des installations sportives en Côtes d'Armor, on constate qu'en quinze ans, cette politique a porté ses fruits (voir encadré page 10).

Aider les acteurs locaux à faire vivre le sport

Il en est de même en matière d'animations sportives. D'une part, au travers du maillage constitué par la présence, aux quatre coins du département, et particulièrement en milieu rural, des seize animateurs sportifs départementaux. Et d'autre part, grâce à des dispositifs comme Cap-Sports et Cap-Armor. Mais entendons-nous bien. Il ne s'agit pas pour le département de se substituer

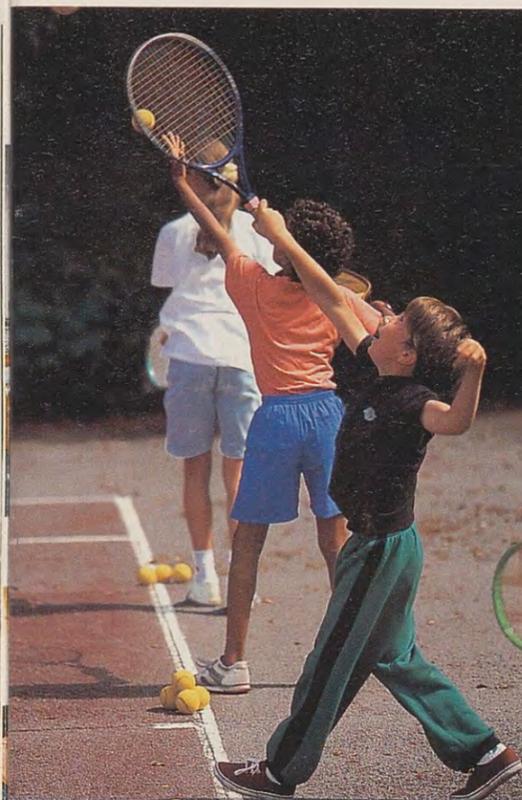


LES MOINS DE DOUZE ANS À LA DÉCOUVERTE DU SPORT



Encadrés par des professionnels, des milliers d'écoliers de moins de douze ans se familiarisent avec plusieurs disciplines sportives, dans les centres Cap-Sports. Au nombre de quarante, ces centres fonctionnent tout au long de l'année scolaire, même pendant les petites vacances. Cette initiation permet aux enfants de choisir en toute connaissance de cause leur sport de

prédilection, avant de prendre une licence dans un club. Cap-Sports est également un élément d'animation essentiel qui a permis de tisser des liens entre le monde enseignant et le mouvement sportif. Devant le succès de cette opération, le Conseil général a, pour 1998, fortement augmenté son financement. Son objectif : doubler le nombre de centres Cap Sports d'ici deux ans.



Goûter aux joies du sport dans un cadre naturel exceptionnel

au tissu associatif, mais plutôt d'aider les acteurs locaux à faire vivre le sport, le rendre accessible au plus grand nombre et aider les jeunes champions. C'est dans cette démarche que s'inscrivent, entre autres : les stages de formation et de perfectionnement des cadres fédéraux, la création de quatre-vingts emplois de proximité au service des clubs et des comités, l'attribution de bourses à 150 athlètes amateurs de haut niveau, la prise en charge partielle (doublée en 1998) des déplacements des équipes, les aides importantes apportées aux comités pour l'organisation de compétitions.

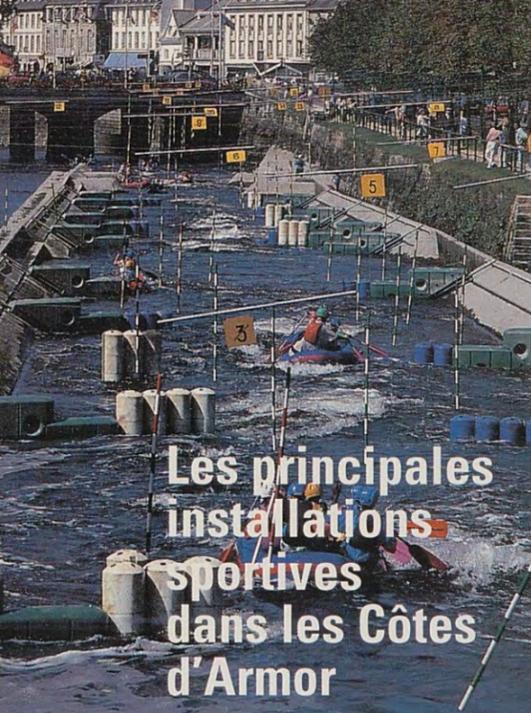
Le "Sport-Nature" ... c'est notre identité !

Mais tout cela ne doit pas nous faire oublier que les pratiques sportives ont été favorisées par un environnement exceptionnel. Car, reconnaissons-le,

notre cadre naturel permet d'assouvir bien des passions : sports nautiques, randonnée, équitation, parapente, courses d'orientation, VTT, et tant d'autres. Beaucoup d'aménagements d'espaces naturels ont été réalisés (la base de loisirs sportifs du lac de Guerlédan en est un exemple emblématique), apportant ainsi une réponse, non seulement à la demande locale, mais également à une

demande "extérieure". Le "Sport-Nature" est en effet un argument majeur pour attirer les estivants dans les Côtes d'Armor, dont le tourisme reste le deuxième secteur économique. Les Costarmoricains, adeptes de ces pratiques de loisir et de compétition (Défi-Dole, Défi UNSS...) en "décor naturel", ont ainsi affirmé leur identité sportive et savent aujourd'hui la faire partager. ●





Les principales installations sportives dans les Côtes d'Armor

- ▶ 457 terrains de football
- ▶ 4 terrains de rugby
- ▶ 27 pistes d'athlétisme
- ▶ 14 piscines couvertes
- ▶ 7 piscines de plein air
- ▶ 39 centres de voile
- ▶ 341 courts de tennis découverts
- ▶ 70 courts de tennis couverts
- ▶ 48 centres équestres
- ▶ 1 stade d'eau vive
- ▶ 152 salles omnisports
- ▶ 165 salles spécialisées (danse, musculation, squash, gymnastique, tennis de table, etc.)
- ▶ 1 patinoire
- ▶ 10 parcours de golf
- ▶ 40 centres d'activités nautiques (canoë, aviron, plongée...)

Les réalisations cofinancées par le Conseil général en 1998 ⁽¹⁾

- ▶ 7 salles omnisports
- ▶ 3 salles spécialisées
- ▶ 5 vestiaires-douches
- ▶ 1 centre nautique
- ▶ 2 piscines

(1) Pour ces opérations, la participation du Conseil général représente, en moyenne, 25 % du coût global.

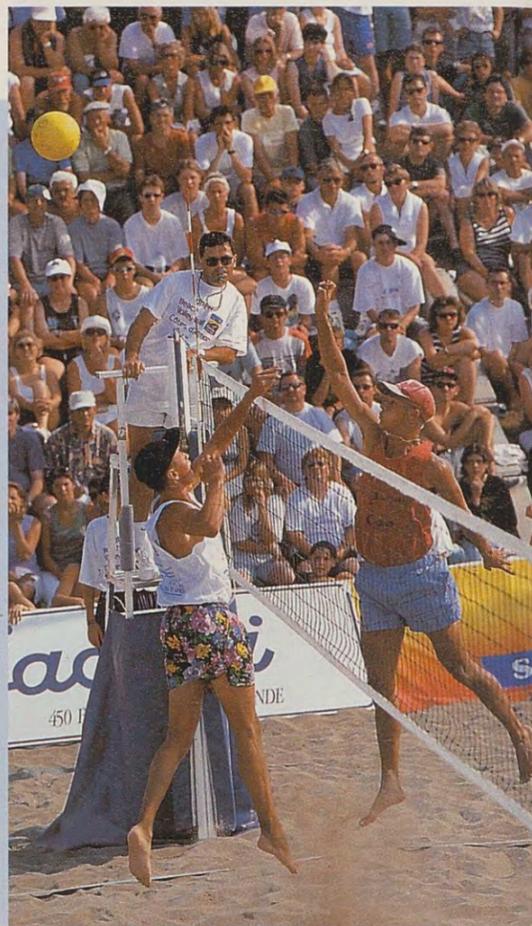
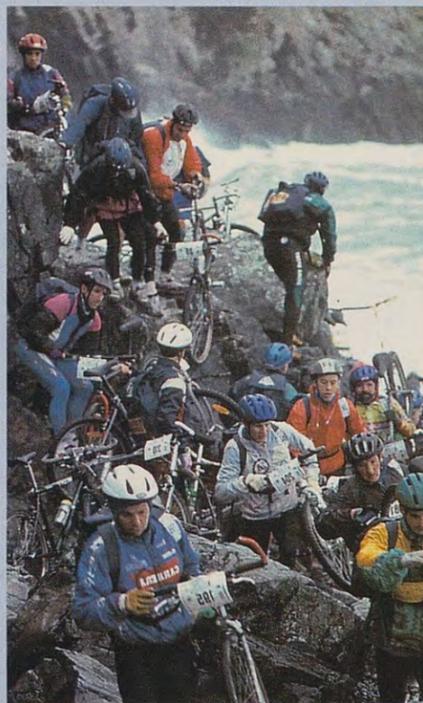
Point de Mire

VOS RENDEZ-VOUS "SPORT-NATURE"

Depuis plusieurs années déjà, les Côtes d'Armor mettent à profit la variété de leurs sites naturels pour en faire le théâtre de grands rendez-vous sportifs de plein air. Cette année, la plupart de ces manifestations se dérouleront entre juin et juillet. D'où l'idée du Conseil général de les fédérer sous le label "Mois du Sport Nature" et d'organiser, pour l'occasion, de nouvelles rencontres autour du sport "vert". Le programme détaillé de ces trente jours n'est pas encore arrêté, mais nous pouvons d'ores et déjà vous indiquer quelques dates :

- 10 juin Défi des collèges • 14 juin Défi-Dole • Toujours en juin, initiation au kayak sur les glissières du canal de Nantes à Brest (ouvert à tous)
- 10/11/12 juillet Championnats de France de canoë-kayak en ligne sur le lac de la base départementale de Guerlédan.

Pour plus d'informations sur ces différentes manifestations, reportez-vous à votre quotidien habituel.



SUCÈS POUR L'OPÉRATION CAP-ARMOR

Plus de 120 000 participants dans les trente-trois centres Cap-Armor l'été dernier... Incontestablement l'opération, lancée il y a maintenant dix-sept ans, a atteint sa pleine maturité. Pour un prix modique (système de tickets), les jeunes Costarmoricains, mais également les estivants de passage, peuvent s'adonner à toutes sortes de pratiques sportives et culturelles pendant les vacances d'été. Un beau succès populaire pour ce dispositif qui répond à trois objectifs : faciliter l'accès de tous à de nombreuses activités sportives, faire fonctionner les structures d'animation pendant les vacances (notamment en milieu rural), et enfin proposer un "produit touristique" original et abordable aux estivants.

Point de Mire

Le sport passionnément

Qu'ils soient animateurs sportifs départementaux ou éducateurs sportifs dans le cadre d'un emploi de proximité, ils ont su communiquer leur passion et développer, aux quatre coins des Côtes d'Armor, des activités qui font de plus en plus d'adeptes.

QUAND TROIS FRÈRES JACQUES RÊVENT D'AVIRON...



Le développement de la base nautique du Gouët à Ploufragan en 1989 est le résultat d'une volonté politique partagée par le Conseil général, la Ville de Ploufragan et le ministère de la Jeunesse et des Sports. Aujourd'hui, le projet est devenu une formidable histoire d'amitié et une réalité menée tambour battant par trois frères "siamois" : Jacques Burlot, Jacques Colson et Jacques Pleinfossée. Les "trois Jacques" font vivre cette base de loisirs depuis son inauguration en 1991. Plus précisément depuis que Jacques Burlot, animateur sportif départemental, a lancé un appel dans la presse pour ouvrir son club d'aviron. Un message auquel ses deux compères

se sont empressés de répondre. Jacques Colson, le président du club d'aviron du Gouët, se souvient. « Avec Jacques Pleinfossée, nous avons démarré avec huit adhérents. Aujourd'hui, nous en comptons quatre-vingt-cinq âgés de neuf à soixante-deux ans et licenciés pour la compétition ou pour le plaisir. » Depuis 1994, les frères Jacques se sont adjoint les services d'un entraîneur de premier choix, Didier Carus. Il a poussé l'équipe phare du club, quatre cadets inséparables, à la cinquième place du championnat de France. « L'un d'entre eux, Benoît Le Nepvou, a été sélectionné pour un stage en équipe nationale. » La cohabitation avec la base de loisirs de Ploufragan se passe dans les meilleures conditions. « On est un petit peu serré l'été. Mais il faut avouer que nos bateaux sont très longs », sourit l'heureux président. •



PLOUBALAY PAR LA FACE NORD

Walid Gerges, l'animateur sportif départemental de la côte d'Emeraude, rêvait d'une montagne pour assouvir et faire partager aux autres sa passion de la varappe. Sa montagne, il a fini par la trouver : elle fait partie du paysage de Ploubalay et domine Saint-Jacut et le cap Fréhel. Bon sang, mais c'est bien sûr : le château d'eau ! Cinquante-





LE VENT EN POUPE

Avec plus de 8 500 licenciés, toutes disciplines confondues, le nautisme reste l'un des premiers sports du département. Soixante-et-onze centres d'activités nautiques (mer et eaux intérieures) offrent un large choix aux Costarmoricains et aux estivants. Les collectivités locales, les comités départementaux et le Conseil général en assurent le fonctionnement et l'encadrement. Notons que 10 centres nautiques vont bénéficier de subventions départementales pour leur modernisation en 1998, et que le Conseil général s'est fortement enga-

71 centres pour s'initier

gé pour la redynamisation du port en eaux profondes de Saint-Quay-Portrieux (article p. 34). Saint-Quay, où Laurent Brégeon anime avec passion le Centre d'entraînement de la voile habitable - qui participe à l'organisation de nombreuses courses dans le département et où de jeunes compétiteurs (lycéens, étudiants, espoirs) viennent se perfectionner à la course-croisière. Enfin, ce bref panorama du nautisme serait incomplet si nous n'évoquions pas les grandes courses, notamment la Solo-Le Télégramme-Conseil général des Côtes d'Armor et le Tour de France à la voile, auquel participe notre bateau «Côtes d'Armor» (nous en reparlerons plus longuement dans notre prochain numéro).

Point de Mire

quatre mètres de hauteur et un ascenseur pour atteindre le sommet. «Il y a huit ans, avec l'appui des collectivités locales, nous avons lancé les premières descentes en rappel dans le cadre de Cap'Armor. Rapidement, les pompiers, puis des groupes de sportifs sont venus s'entraîner.» Aujourd'hui, beaucoup d'habités du lieu voudraient varier le menu de leurs sensations... en escaladant, par exemple, le château d'eau. «On pourrait en faire un site régional de sensation. Vous savez, la varappe a des vertus thérapeutiques indéniables sur les jeunes», poursuit Walid. Une étude de



faisabilité pour aménager le site en mur d'escalade est d'ailleurs actuellement cofinancée par le Conseil général et les communes. Celles-ci, qui restent les premières concernées, détiennent désormais la clé de la réalisation d'un tel projet. ●

DES ÉDUCATEURS QUI EN VEULENT



Sur la centaine d'emplois de proximité créés depuis quatre ans (financés à parité par le Conseil général, les collectivités territoriales et les associations), 80 concernent des postes d'éducateur sportif, principalement en zones rurales. La dynamique insufflée par la



présence d'un encadrement professionnel va au-delà de la simple initiation sportive en milieu scolaire ou pendant les petites vacances. Elle incite à la création de clubs, permet une meilleure utilisation des équipements et forge de petits champions.

C'est le cas dans le pays d'Yvignac, de Broons, de Caulnes et de Merdrignac. Employé de proximité depuis septembre dernier, Guillaume Gervais s'occupe plus particulièrement du club intercommunal de tennis de table, où il travaillait depuis déjà deux ans en tant qu'objectif de conscience. «Grâce à cette présence stable depuis trois ans, nous avons pu augmenter nos effectifs avec 45 jeunes de 4 ans à 11 ans.» Les entraînements suivis ont fait émerger de jeunes talents,



tel le minime Laurent Bernard, actuellement numéro 1 en Bretagne. Même scénario à Caulnes, où l'arrivée d'Olivier Le Braz, chargé de l'animation de la salle multisport, a permis, grâce à un solide travail d'animation, d'accueil et de conseil, l'éclosion de plusieurs initiatives locales. «Deux nouveaux clubs se sont créés, pour le basket l'an dernier et, plus récemment, pour le badminton, drainant chacun une foule de nouveaux jeunes sportifs», constate Olivier.

De l'autre côté du département, sur les cantons de Maël-Carhaix, Rostrenen et Gouarec, François-Xavier Jacquet, employé par l'association de gestion Sport Kreiz Breizh, est plus spécialement chargé du canoë-kayak : «Je gère la partie costarmoricaine du canal de

Nantes à Brest et la base de l'étang de Maël-Carhaix. Nous organisons des randonnées de 1 à 5 jours, ainsi que des stages.» Depuis que François-Xavier y travaille, la base de Maël-Carhaix a augmenté sa fréquentation. «Nous accueillons 50 groupes par an, à la journée ou à la semaine.» Des dizaines d'initiatives, comparables à celles-ci par leur impact sur le développement du sport pour tous, ont ainsi pu voir le jour un peu partout grâce à la mise en place de ces emplois de proximité : mini-tennis à Rostrenen, volley-ball à Saint-Quay-Portrieux ou encore kayak sur l'étang de Glomel avec Franck Cojean et l'association Cask-Glomel... La nouvelle génération de Costarmoricains devrait être résolument sport. ●

Point de Mire



LES CLUBS PROFESSIONNELS JOUENT LES LOCOMOTIVES

Le sport professionnel est représenté dans notre département par l'En Avant Guingamp en première division de football, et par le COB Basket en pro B. Largement médiatisé, le sport pro est un outil de promotion dont beaucoup de villes et de départements, moins bien lotis que les Côtes d'Armor, aimeraient pouvoir se doter. Grâce au partenariat entre les clubs, les collectivités locales et les sponsors privés, ces équipes fanions colportent partout en France l'image d'un département dynamique et sportif. De plus, elles jouent un rôle de «locomotives», amenant bien des jeunes à la pratique sportive. Enfin, n'oublions pas le spectacle : les 18 000 spectateurs qui, derrière «leur» équipe, font les grands soirs du Roudourou, et ces milliers de jeunes mordus de basket qui garnissent régulièrement les travées de Stereden. C'est ça aussi, le sport en Côtes d'Armor !





© Ouest-France

Point de Mire

LE PALMARÈS DE LA 3^{ÈME} "NUIT DES MENHIRS"

Depuis 1993, le Conseil général organise tous les deux ans, en collaboration avec Ouest-France, la désormais traditionnelle soirée de remise des Menhirs d'or. Ceci afin d'honorer, au travers de champions confirmés ou en devenir, l'ensemble du mouvement sportif départemental.

Le 17 décembre 1997, la 3^{ème} édition s'est déroulée devant 800 spectateurs à la Passerelle.

Menhirs d'or amateurs

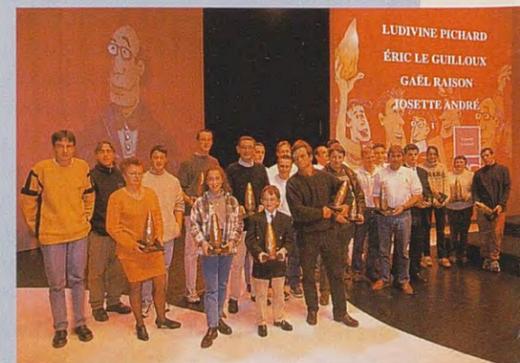
Handisport : Jean-Yves Glory, tennis de table, Saint-Brieuc ; **Aviron** : l'équipage Le Nepvou, Vannier, Bonny, Duchêne, Aviron-Club du Gouët ; **Natation** : Anne-Françoise Glâtre, Lamballe ; **Roller-skating** : équipe première du Hockey-club quévertois ; **Canoë** : Laurent Gelgom, La Roche-Derrien ; **Voile** : Marc Thiercelin ; **Cyclisme** : Vincent Le Quellec, Plancoët ; **Athlétisme** : Virginie Moré, Merdrignac.

Menhir d'or professionnel

Claude Michel : capitaine d'En Avant Guingamp.

Prix spéciaux

Éric Le Guilloux de Saint-Vran, karting ; **Ludvine Pichard** de Plérin, gymnastique ; **Josette André** de Ploufragan, entraîneur de football féminin à Chaffoteaux ; **Gaël Raison** de Pontrieux, arbitre international de tennis.



Des entreprises derrière leur équipe

En 1992, pour combler le déficit de notoriété du Stade lamballais, le président du club, Roger Rouillé, met en place un vaste projet. Avec en fer de lance, la création du "Stade lamballais Entreprises".

Le Stade lamballais a toujours été apprécié pour son éthique sportive, son jeu offensif et sa gestion par des amateurs éclairés. En 1992, lorsqu'il prend la présidence du Stade lamballais, Roger Rouillé décide de renforcer la notoriété de l'équipe dans la région, en créant le "Stade lamballais Entreprises". « Nous voulions favoriser les contacts entre les décideurs économiques du Penthièvre en les fédérant derrière l'identité lamballaise portée par l'équipe de football », précise Roger Rouillé. L'engouement est immédiat. Benoît Labbé, des carrosseries du même nom, a été un des premiers à réagir. « Nous avons organisé une visite de nos ateliers dans le cadre du "Stade lamballais Entreprises" avec une cinquantaine de chefs d'entreprise. » Aujourd'hui, ils sont une centaine à assister aux visites ou aux dîners organisés en présence de personnalités, comme Claude Leroy du PSG.

La Cooperl, le Gouessant, Itek Élevage ou les voyages Le Vacon sont membres

du "Stade lamballais Entreprises". Patrick Fairier, président du Gouessant, souligne la complémentarité des adhérents. « Dans une région, nous sommes souvent complémentaires sans le savoir. Ces rencontres permettent d'échanger des informations, des idées, etc. Les expériences des uns profitent aux autres. Des actions économiques découlent de cette solidarité lamballaise. » Pierre Lesnard, d'Itek Élevage, apprécie aussi : « C'est une synergie qui permet à la région de Lamballe de s'affirmer. »

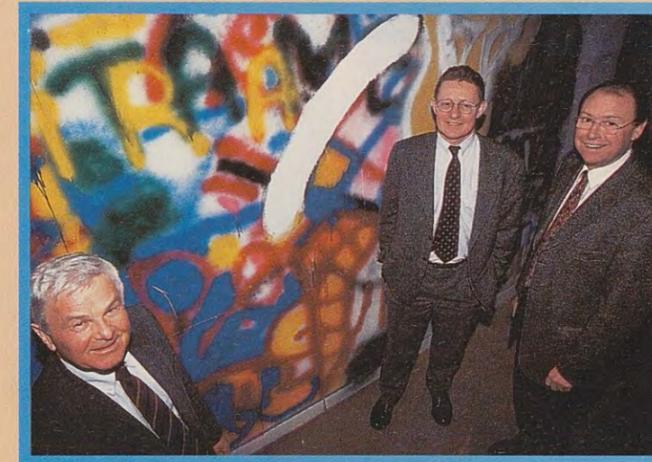
L'association sport-entreprises peut également profiter aux joueurs. Ainsi, certains d'entre eux ont été embauchés au sein de sociétés membres du "Stade lamballais Entreprises". Et quand l'économie va... tout va ! Les footballeurs de Lamballe viennent d'effectuer deux saisons en CFA 2 et un honorable parcours en Coupe de France. De plus, la filière jeunes se développe et les actions de partenariat avec les autres clubs de la région se multiplient. ●

Un club de foot vecteur économique d'une région ?

Décideur

En mettant au point un revêtement antigraffiti révolutionnaire, La Celtique industrielle était loin d'imaginer que son produit protégerait les murs du prestigieux Stade de France. Et pourtant...

Mondial 98 : La Celtique en finale



En matière de revêtement industriel, il y a peinture et peinture. Soyons clairs : depuis la laque ou le vernis ordinaire qui, sur le sol d'une usine, le mur d'un édifice public ou les boiseries d'un bateau, s'écaillent en six mois, jusqu'aux enduits spéciaux haut de gamme quasi inaltérables, il y a un monde. C'est fort de ce constat que Marcel Roland, P-dg de La Celtique industrielle, une entreprise spécialisée, depuis sa création en 1982, dans le négoce de peintures, a progressivement recentré son activité sur la recherche et la production "maison" de produits correspondant mieux aux exigences de ses clients. La société plérinaise est

gérée par un trio de choc. Outre le P-dg, Marcel Roland, il faut citer Olivier Cloitre, directeur administratif, et Hervé Gandubert, directeur commercial.

te de La Celtique, ajoute son directeur commercial, ses produits ne se vendent que sur démonstration. Le client peut donc vérifier et contrôler la véracité de nos argu-

« Pour le Stade de France, nous étions une quinzaine d'entreprises en concurrence. »

« Nous avons voulu maîtriser la qualité de ce que nous vendions, ce qui nous a naturellement amenés à investir et à recruter deux ingénieurs pour créer notre département peintures », explique Hervé Gandubert devant d'énormes "marmites" où sont mélangés les composants des quelque trois cents références qui sortent de l'usine de Plérin. « Autre particulari-

ments techniques. Ainsi, pour le Stade de France, nous étions une quinzaine d'entreprises en concurrence, parmi lesquelles de grands groupes. Nous avons été mis en compétition sur place, au stade. À tour de rôle, chaque entreprise a peint un pan de mur de béton brut. Le critère de sélection, c'était à la fois le respect du support – il ne fallait pas que

le produit dénature l'aspect "brut" du béton – et l'effaçabilité des graffitis. Nous avons gagné sur les deux tableaux. Notre produit, Paratag, permet une soixantaine d'effacements sans altérer le support... un record. »

Présente sur un grand tiers de la France (Nord, Paris, Ouest), mais aussi en Espagne et en Belgique, la société s'est lancée dans une stratégie de choc pour conquérir les marchés, avec une équipe de quarante-six commerciaux. Les principaux clients de La Celtique sont les municipalités qui ont un parc important de bâtiments publics à protéger des graffitis. Mais l'entreprise produit également des vernis et des peintures haut de gamme pour la plaisance, le traçage au sol, la protection des toitures et des sols, des produits anticorrosion, etc. « Le Stade de France va constituer pour nous un superbe argument commercial pour expliquer que, si nos produits ne sont pas les moins chers à l'achat, ils ont une durée de vie et de résistance bien supérieure à ce qu'on trouve ailleurs », conclut Hervé Gandubert.

La Celtique industrielle s'affiche

- Création de l'entreprise : 1982
- Effectif : 72 salariés + 5 dirigeants
- CA : 55 millions de francs en 1997 (+ 10 % en 1996, + 11 % en 1997)

LA CELTIQUE
ZA - BP 140
22191 Plérin Cedex
Tél. : 02 96 79 86 86



Damien Six, Dominique Josselin et Dominique Jacoby sont tous les trois artisans dans le textile. Avec leur épouse, ils exercent un métier qui les passionne, y sacrifiant leurs loisirs. Ils nous font partager leurs difficultés... et leurs espoirs !



Ils ont la fibre familiale

Certes, l'industrie textile est brillamment représentée aux alentours de Dinan par deux entreprises importantes (Madame de Rance à Pleudihen et Chrétien à Dinan). Mais on trouve également, principalement dans l'est du département, une petite vingtaine d'artisans qui fabriquent, eux aussi, des produits de grande qualité. Parmi eux, Damien Six, Dominique Josselin et Dominique Jacoby. Leurs points communs : de petites structures, un même souci de la qualité, un potentiel commercial important... et une énorme charge de travail ! S'ils n'ont que très rarement l'occasion de se faire connaître, leurs produits, très costarmoricains, sont pourtant prisés des touristes.



Dominique Jacoby : un battant au service du textile costarmoricain

Installé à Plénée-Jugon, Dominique Jacoby a fondé avec son épouse Les Ateliers associés en 1994. Sous la marque Itoha, ils créent et fabriquent en microfibre polaire et Lycra des vêtements

sportifs et de loisirs très légers à partir de matières premières soigneusement sélectionnées. Pas besoin d'être vététiste, véliplanchiste, danseuse ou skieur pour s'habiller chez eux : leurs créations sur mesure s'adaptent à tous, été comme hiver.

Faire de la qualité, la seule solution pour tirer son épingle du jeu.

Dominique est un battant qui défend avec conviction et acharnement les valeurs artisanales. «*Quand nous faisons les marchés, nous nous sentons dévalorisés par tous ceux autour de nous qui ne fabriquent rien. Nous voulons être reconnus comme des producteurs de qualité. Il faut absolument faire quelque chose pour promouvoir notre production textile originale locale. J'aimerais bien faire aboutir un projet pour la prochaine foire-exposition de Saint-Brieuc, mais il est encore trop tôt pour en parler. Il faudrait également développer un partenariat avec les municipalités pour avoir des espaces bien à nous dans les manifestations commerciales.*» À trente-huit ans, cet ancien d'Armor Lux n'a pas les deux pieds dans le même sabot :

Dominique est un battant qui défend avec conviction et acharnement les valeurs artisanales. «*Quand nous faisons les marchés, nous nous sentons dévalorisés par tous ceux autour de nous qui ne fabriquent rien. Nous voulons être reconnus comme des producteurs de qualité. Il faut absolument faire quelque chose pour promouvoir notre production textile originale locale. J'aimerais bien faire aboutir un projet pour la prochaine foire-exposition de Saint-Brieuc, mais il est encore trop tôt pour en parler. Il faudrait également développer un partenariat avec les municipalités pour avoir des espaces bien à nous dans les manifestations commerciales.*» À trente-huit ans, cet ancien d'Armor Lux n'a pas les deux pieds dans le même sabot :

«*Dinan et ses environs ont une longue tradition textile qu'il faut perpétuer et, dans un contexte industriel en crise, nous sommes sur un créneau porteur avec une bonne dynamique d'emploi. Dans ce monde industriel standardisé, nous, artisans, avons un vrai rôle à jouer et une réelle valeur ajoutée à apporter : nous créons à la demande et fabriquons du sur mesure... à des prix très compétitifs.*»

Baie des caps, la "griffe" de Dominique Josselin

Spécialiste de la maille également installé à Ploubalay, Dominique Josselin fabrique depuis douze ans des vêtements marins (pulls, vestes, bonnets, écharpes) sous la marque Baie des caps (ancien nom de la Côte d'Émeraude). Il travaille seul avec son épouse, mais sa production (10 000 pièces par an), distribuée dans une vingtaine de boutiques spécialisées en bord de mer, est déjà semi-industrielle et il cherche à embaucher. Pourtant, ses préoccupations ne sont pas très différentes de celles de ses confrères : «*Nous sommes très stricts sur la qualité du travail et des matières premières. En progression constante, nous cherchons à nous développer, mais cela coûte cher. Nous aurions besoin d'être aidés car, dans le textile, il faut très souvent investir en matériel pour rester compétitif et sans cesse sortir de nouveaux produits. Mon objectif est d'avoir deux salariés à temps complet, mais je n'arrive même pas à trouver une mécanicienne. Nous associer à d'autres artisans dans certaines opérations ? Pourquoi pas. Pas pour faire de la figuration, mais pour vendre encore plus ! Toutefois, le textile reste quand même un milieu très cloisonné...*»



Damien Six, du bois au textile

Depuis 1986, Médiante signe, à Ploubalay, des créations originales qui vont du sac de plage au peignoir, en passant par les trousseaux de toilette et les pyjamas. La spécialité de la maison : le matelassé. Damien et Mireille



Six travaillent en couple. La couture, c'est elle, la coupe, c'est lui. Damien est passé de la menuiserie à la couture à la suite d'un licenciement et d'une difficile période de chômage. C'est Mireille, couturière et fille de couturière, qui l'a entraîné dans le textile. Ensemble, ils conçoivent, créent, fabriquent et vendent sur les marchés. Pour Damien, «*Le seul moyen de s'en sortir est de tout faire soi-même. Et puis, la qualité fait la différence : les gens nous sont fidèles et reviennent nous voir.*»

Les Six n'ont pas la folie des grandeurs. Ils croient surtout à la qualité du service et à la capacité qu'ont les artisans de s'adapter à la demande. «*Le textile, explique encore Damien, c'est un milieu très fermé où chacun produit dans son coin. Nous avons tous des créneaux de clientèle différents. Pas facile de faire des choses ensemble...*»

Patrimoine

Moteur

Pêcheur d'Islande, d'après Pierre Loti, un film de Jacques de Baroncelli avec Charles Vanel et Sandra Milowanoff, tourné à Paimpol et Ploubazlanec (1924).

...action !

Aujourd'hui, les initiatives en faveur du septième art se multiplient dans les Côtes d'Armor, notamment sous l'impulsion du Conseil général. En tout, ce sont d'ailleurs plus de soixante longs métrages qui ont été tournés dans le département, dont quelques grands classiques.

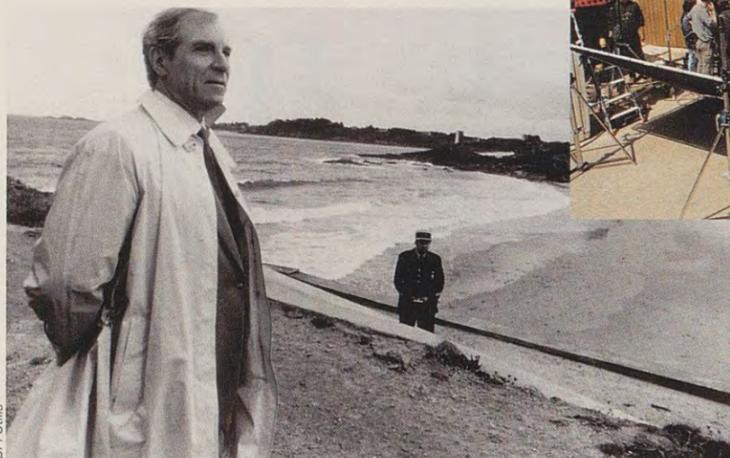
Tout le monde se souvient de *L'inspecteur Lavardin* arpentant les rues de Dinan, du *Pêcheur d'Islande* ancré à Paimpol et Ploubazlanec ou encore des *Vikings* et des *Chouans* installés à Fort-La Latte.

Mais en dehors des cinéphiles avertis, qui sait que Saint-Brieuc, Guingamp, Lannion, Plouaret et Trégrom ont servi de décor à *La Bataille du rail* de René Clément, palme d'or à Cannes en 1946 ? Que certaines scènes de *Tess* et de *Je suis le seigneur du château* ont été tournées au château de Beaumanoir au Leslay, quand celui de Tonquédec accueillait l'historique *Que la fête commence* ?

Terre de tournage

On trouvera plusieurs explications à cette tradition cinématographique. D'abord, rappelons que, longtemps – au moins jusqu'à l'apparition des congés payés, en 1936 –, la mer a été pour nombre de Français un spectacle à part entière, qu'on allait voir au cinéma. D'où l'impressionnante quantité de films tournés sur des thèmes maritimes qui faisaient rêver les citadins. L'exotisme d'une Bretagne enclavée, sauvage et maritime, constituait un décor idéal. Par la suite, la richesse et la variété préservées de nos cités anciennes et de nos paysages ont continué de faire le bonheur des metteurs en scène. Certains se sont d'ailleurs exprimés sur le sujet, parfois avec un enthousiasme quasi lyrique. Ainsi, Claude Chabrol raconte : «*L'action de L'Inspecteur Lavardin aurait pu se situer* ►►►

Patrimoine



Y. Le Toqueux



Y. Le Toqueux

Ci-dessus
À gauche : *L'inspecteur Lavardin*
de Claude Chabrol.
À droite : tournage du *Comptoir*
de Marie de Sophie Tatischeff
(sortie prévue au printemps 1998).

n'importe où, sauf que j'avais envie de tourner à Dinan. Pourquoi ? Parce que les Bretons sont faits pour le cinéma. Ils comprennent ce qu'est le travail d'un tournage et savent être à la fois compréhensifs et discrets, amicaux et modestes, efficaces et ludiques. Je ne mets là nulle flagornerie : c'est vrai. A Dinan, ce fut un tournage de rêve : une équipe et des acteurs euphoriques et, une fois encore, une

parfaite entente avec la population et les comédiens sélectionnés sur place.»⁽¹⁾ Ainsi, les Côtes d'Armor restent une terre de tournage privilégiée. L'été dernier, Sophie Tatischeff, la fille de Jacques Tati, tournait à Trédrez-Locquemeau son premier long métrage, *Le Comptoir de Marie* (produit par Émeraude production), avec la participation active des habitants du bourg. Quant à l'avenir, plusieurs tournages sont en projet, et dans quelques mois, Jacques Dorfmann devrait donner en Côtes d'Armor les premiers tours de manivelle d'une très grosse production, *Vercingétorix*, avec Gérard Depardieu dans le rôle principal. Voilà pour le côté "décor". Mais le cinéma en Côtes d'Armor, ce sont aussi des festivals, des salles obscures, et un foisonnement d'initiatives qui voient leur aboutissement dans le travail conjoint des professionnels et de quelques passionnés, aidés en cela par les collectivités locales, et

notamment le Conseil général. Pour exemple, le récent Saint-Valentin film festival qui, pour une première édition, a attiré des milliers de festivaliers et rameuté les médias nationaux à Paimpol (lire encadré ci contre). Autre grand rendez-vous, le festival Toiles sous les étoiles, qui consacrera cet été les débuts de l'Impérial Bioscope (lire encadré p. 21), en six lieux différents du Pays de Dinan, du 15 au 25 août.

Le cinéma à l'école

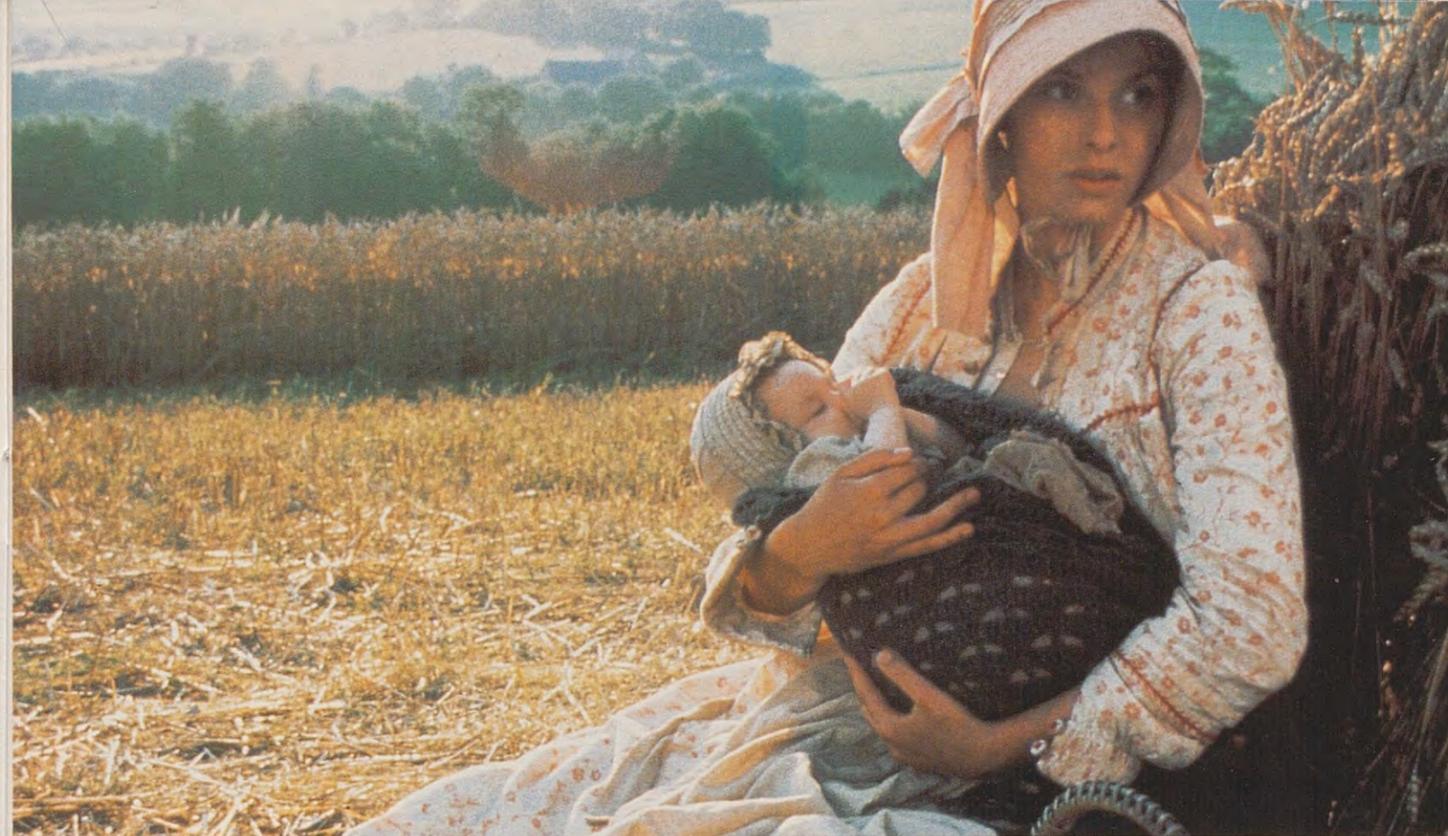
Cela bouge aussi du côté des exploitants de cinémas (vingt-quatre établissements pour trente-cinq écrans). En effet, nombreux sont ceux à investir dans du nouveau matériel, qu'il s'agisse de l'amélioration du système de projection ou du confort ; leurs efforts sont d'ailleurs soutenus à hauteur de 20 % (dans la limite de 300 000 francs) par le Conseil général. On peut saluer aussi, dans ce domaine, la toute prochaine ouverture à Dinan du com-

Le Saint-Valentin film festival, un amour de cinéma



Toute la presse nationale en a parlé. Du 12 au 15 février, la baie de Paimpol accueillait le premier Saint-Valentin film festival. Sept longs métrages participaient à cette compétition internationale organisée par Tom Irthum et Thierry Nahon, sous l'égide de la

communauté de communes de Paimpol-Goëlo, avec le soutien du Conseil général, du Comité départemental du tourisme et de la Région. Outre la compétition, des animations (expositions, installation d'un drive-in à la pointe de l'Arcouest, hommage à François Truffaut...) ont attiré un nombreux public, assurant le succès de cette première édition. Réussite que l'on doit également à la mobilisation des bénévoles et du monde associatif local. Le jury, présidé par le réalisateur Jean Becker, a attribué la Pomme d'Amour – plus haute récompense du festival – au film *La Buena Estrella*, de l'Espagnol Ricardo Franco.



BFI/Stillis

Tess, un film du réalisateur polonais Roman Polanski avec Nastassja Kinski tourné en 1979 au château de Beaumanoir (Le Leslay).

plexe "Vers le large" : quatre salles dont deux avec un son numérique et une équipée en vidéoprojection et reliée à Internet. Dans un autre registre, l'opération "Collège au cinéma", mise en place par le Conseil général en 1990, permettra cette année encore à plus de vingt mille collégiens de découvrir un cycle de six films dans les seize salles partenaires de l'opération. «*Le but est de faire entrer l'image dans le cursus scolaire et de faire prendre conscience qu'un film, ce n'est pas seulement une distraction*», explique Rémy Sérillon, directeur du Club 6, à Saint-Brieuc, et coordinateur du projet. Les professeurs qui le souhaitent bénéficieront d'une formation spéciale qui nourrit leur travail pédagogique. «*Ils peuvent ainsi apprendre aux élèves à lire, à décrypter, à comprendre un film*», ajoute Gérard Hoffmann, directeur du Griffon, toujours à Saint-Brieuc. Enfin, l'une des actions les

plus innovantes dans le département concerne l'aide aux courts métrages. Au titre du Facla (Fonds d'aide à la communication locale audiovisuelle), le Conseil général soutient une dizaine de films chaque année, sur les quelque deux cents à deux cent cinquante projets qui lui sont soumis, pour un montant oscillant entre 25 000 francs et 50 000 francs. Avec un objectif clair, comme le souligne Nathalie Segalotti, du service de l'action culturelle et du patrimoine historique : «*Aider de jeunes réalisateurs à se lancer et à se faire connaître*.» Le lycée Joseph-Savina, à Tréguier, mise lui aussi sur l'avenir : en juin prochain, dix élèves costarmoricains y présenteront pour la première fois un baccalauréat cinéma. Ça tourne ! ●

(1) Extrait du livre *Bretagne et Cinéma* de J.-P. Berthomé et G. Naïzet, publié par la Cinémathèque de Bretagne aux éditions Apogée.

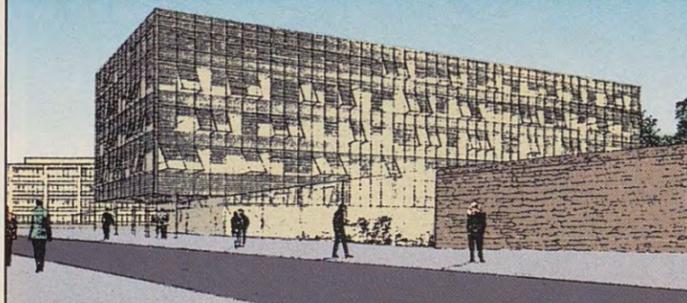
Remerciements à André Colleux, directeur de la Cinémathèque de Bretagne, qui nous a fourni la plupart des photos de films illustrant ce dossier.



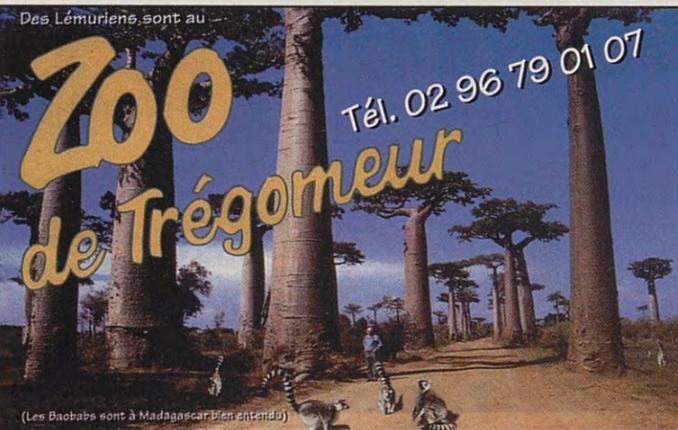
Impérial Bioscope : un projet gonflé

Le projet de cinéma forain élaboré par Yannick Letoqueux (fondateur de la maison de production costarmoricaine Émeraude Production) devrait prochainement se réaliser. Unique au monde, il est constitué de deux semi-remorques capables de se transformer en une salle de 300 places. Après des années de démarches, Yannick Letoqueux et ses deux associés ont réuni – en s'adressant à la Communauté européenne et au Conseil général –, les aides nécessaires pour compléter l'apport de leur coopérative ouvrière. La façade de l'Impérial Bioscope est identique à celle d'un cinéma ambulant qui sillonnait les Côtes d'Armor au début du siècle. Climatisé, insonorisé, équipé d'un écran gonflable de 12 mètres sur 5, il répondra aux normes de sécurité les plus strictes. Il devrait être l'une des vedettes du Festival de Cannes, si rien ne vient perturber le calendrier, avant de revenir en Côtes d'Armor où il est promis à un bel avenir de salle de spectacle et de cinéma itinérant.

AGENCE DEBULOIS - GUERVILLY - DUNET



14 Bd Hérault, 22000 Saint-Brieuc - Tél. 02 96 33 49 02



(Les Baobabs sont à Madagascar Bien entendu)

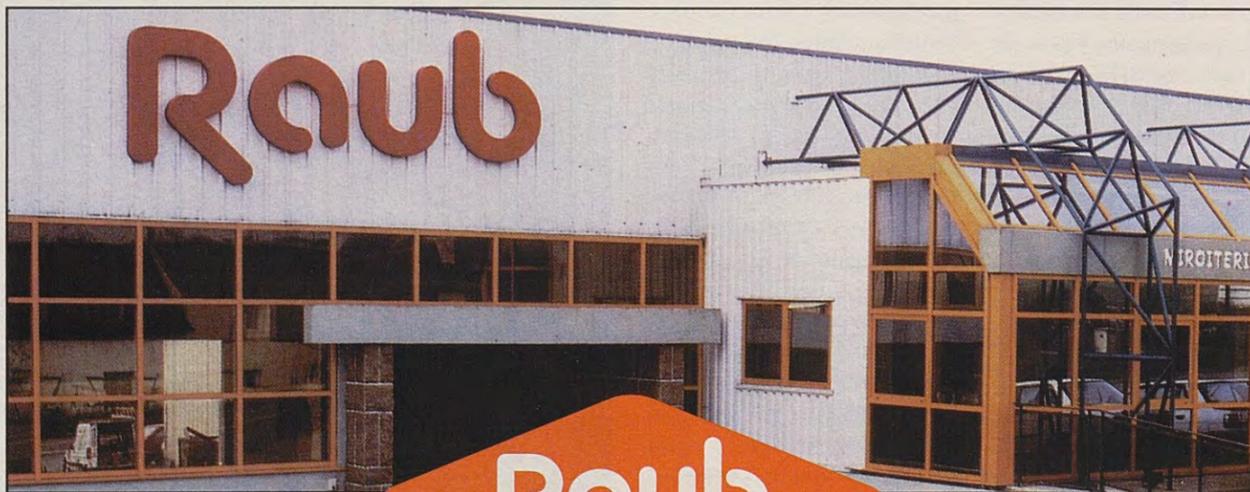
Nouvelle Clio... l'histoire n'est pas finie...



À PARTIR DE 63 900 F

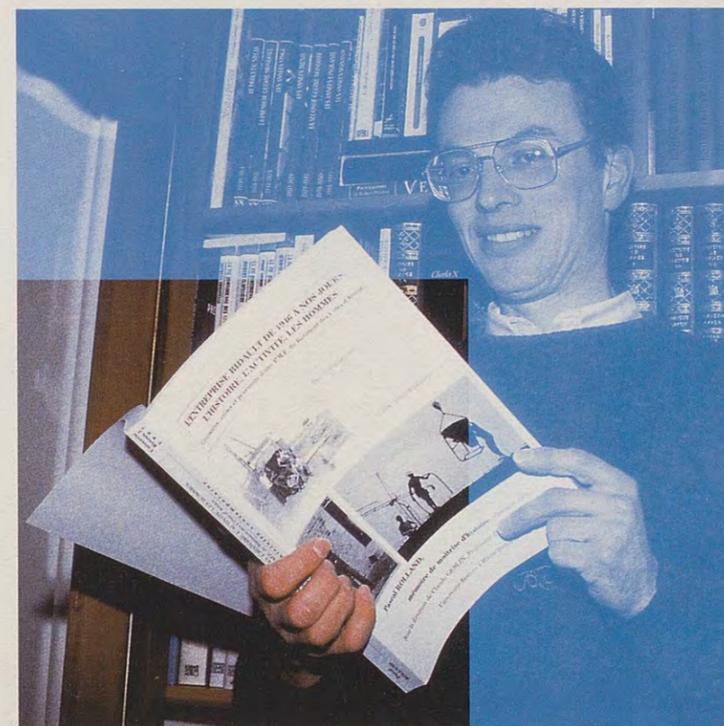
RENAULT VOTRE PARTENAIRE AUTOMOBILE S.B.D.A. RENAULT SAINT-BRIEUC 02 96 68 16 16

R A U B L A N N I O N



• PEINTURE ET DÉCORATION • REVÊTEMENTS DE SOLS • MAGASIN DE VENTE • MENUISERIE • MIROITERIE • LA TRADITION DU TRAVAIL BIEN FAIT Route de Trébeurden - LANNION - Tél. 02 96 48 76 52

Rencontre



La tête et les mains

Lorsque à quinze ans, pour se plier à une sorte de tradition familiale, Pascal Rolland quitte l'école, il n'a que son BEPC en poche. Trois ans d'apprentissage plus tard, le voici recruté comme ébéniste par la société Bidault, à Saint-Donan, à deux pas de chez lui. Il y est toujours. «Chaque jour, sur les chantiers, je pose portes, fenêtres, plaquo, isolations...» Et le soir, il plonge le nez dans ses bouquins d'Histoire, sa passion, son plaisir. De quoi lui donner l'envie de reprendre ses études. Lorsqu'en 1989, il décroche le brevet de maîtrise, cela suffit juste à aiguïser son appétit. Mais les portes de la fac se referment sur ses ambitions. Qu'importe : Pascal s'inscrit au Cned, le Centre national d'études à distance. «Je me suis accroché. Ça m'a remis dans le bain.» Au bout de deux ans, l'ébéniste-étudiant décroche le "sésame", l'examen spécial d'accès aux études universitaires (devenu DAEU). Saint-Brieuc ne pouvant accueillir les étudiants "non assidus", il s'inscrit à Rennes.

À 30 ans, Pascal Rolland n'est ni un étudiant ni un ébéniste comme les autres. Armé de son seul BEPC, il a gravi un à un les échelons de l'université, tout en continuant à travailler pour la société Bidault, à Saint-Donan. Il est aujourd'hui titulaire d'une maîtrise d'Histoire. Rencontre avec un Costarmoricaïn tenace.

«J'allais aux cours le lundi, aux travaux dirigés certains soirs. Je suivais les autres cours à distance et je pouvais passer les contrôles à Saint-Brieuc.» Il "avale" son Deug d'Histoire en deux ans, sacrifiant ses trois semaines de vacances annuelles et toutes ses soirées. Mieux encore : il décroche sa licence l'année d'après. «D'extrême justesse», glisse-

il modestement. Vient l'heure de la maîtrise. Idée de génie : Pascal décide de relater dans son mémoire la vie de l'entreprise Bidault, de 1946 à nos jours. «Je prenais les archives le week-end et j'interrogeais les salariés.» En dix mois, Pascal écrit 370 pages. «Le soir, les dimanches, les lundis, je ne faisais que ça.» De quoi largement mériter la note de 19/20, la meilleure de Rennes II. Aujourd'hui, l'étudiant-ébéniste hésite à préparer un DEA ou à s'inscrire en agrégation. Mais il s'accorde quelques mois de répit... pour écrire un livre d'Histoire. Sans parler de sa volonté de «s'impliquer davantage dans la vie communale». Insatiable.

Son mémoire, déjà vendu à 250 exemplaires, est disponible au prix de 180 F. Renseignements : 02 96 73 96 12.

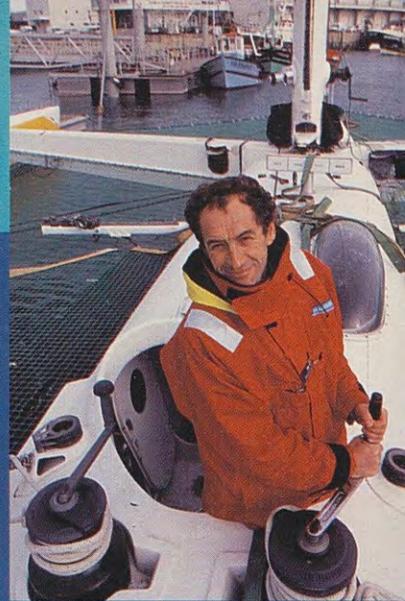
Port

Côtes d'Armor
Bretagne

de Saint-Quay-Portrieux

la terre
accessible

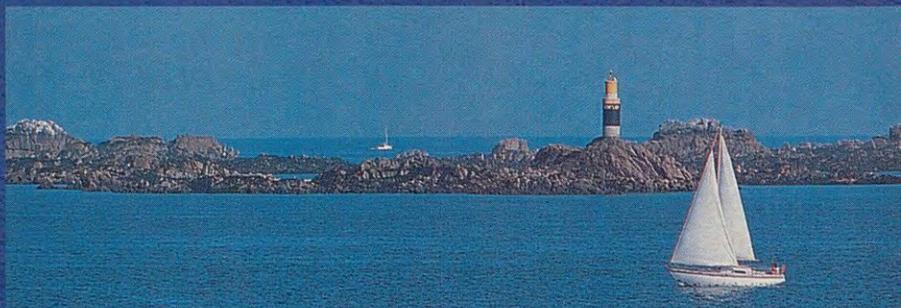
24 heures
sur 24.



Un voisin
de ponton
pas comme
les autres...
Paul Vatine
a choisi
Saint-Quay-Portrieux



Des tarifs séduisants
des services performants...
Vous aussi, choisissez
Saint-Quay-Portrieux
Tél. 02 96 70 40 29



*La mer est votre terrain d'aventure,
Saint-Quay votre terre d'accueil.*

Côtes d'Armor, 52 cantons pour un Conseil Général



Conseil
Général



Côtes d'Armor

Le Conseil Général

La première Institution du département

Le Département des Côtes-du-Nord a été créé le 26 janvier 1790.

Deux cents ans après, le 8 mars 1990, il a changé de nom pour devenir les Côtes d'Armor.

Le Conseil Général s'est réuni pour la première fois le 12 juillet 1790 et pendant deux siècles, avec les lois

de décentralisation de 1982 et jusqu'à aujourd'hui, cet acquis de la Révolution a confirmé et consolidé son rôle.

Le Conseil Général est désormais l'acteur principal de la vie quotidienne des habitants du département.

Il leur fournit les infrastructures nécessaires à leur qualité de vie, comme

il intervient sur leur environnement social, économique et culturel.

Le Conseil Général participe en outre à des opérations menées en collaboration avec l'Etat, la Région, les communes, des organismes publics ou des personnes privées (associations, entreprises, particuliers...).

Des actions précises au service des citoyens

En 1982, les lois de décentralisation ont défini précisément les obligations des collectivités locales.

Elles ont notamment déterminé les actions qui doivent être assumées par le Conseil Général. Ainsi, on peut dire qu'à chaque étape de sa vie, l'habitant d'un département bénéficie au quotidien des actions mises en place par le Conseil Général, les crèches, les collèges, les transports scolaires,

les routes, les salles de sports, les maisons de retraite, les aides sociales, les spectacles... sont autant d'éléments de vie des habitants que de représentations des actions du Département.

Les compétences légales du Conseil Général s'exercent dans les domaines de l'action sociale, de l'enseignement, de l'économie et du développement local, des transports, de la culture,

de l'urbanisme, de l'environnement et de la voirie.

Si ces compétences sont précisément définies, l'Institution va souvent bien au delà afin de rendre encore un meilleur service aux habitants...

C'est en tous cas le choix du Conseil Général des Côtes d'Armor.

Des Côtes-du-Nord aux Côtes d'Armor : 52 cantons, 52 Conseillers Généraux

D'Armor en Argoat, sur 6878 km² (1/4 du territoire breton) les 535 800 costarmoricains vivent dans 372 communes réparties en 52 cantons différents.

Tous les six ans, les électeurs de chaque canton élisent leur Conseiller Général au suffrage universel direct et au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

Les 52 Conseillers Généraux représentant les 52 cantons du Département composent le Conseil Général.

Chacun des Conseillers constitue le lien entre les habitants de son canton et l'Assemblée Départementale.

Ainsi, il est l'interlocuteur privilégié des entreprises, des associations,

des partenaires sociaux, des professionnels du tourisme, de l'ensemble des acteurs du développement culturel et éducatif...

Côtes d'Armor, mars 1998 un nouveau Conseil général

Tous les 3 ans, des élections cantonales

Les 15 et 22 mars 1998, les dernières élections cantonales ont eu lieu en France.

En Côtes d'Armor les Conseillers Généraux de 26 cantons étaient renouvelables.

Ces dernières élections ont donné une nouvelle répartition politique de l'Assemblée Départementale.

La majorité dispose désormais de 39 sièges sur 52. Parmi les 52 Conseillers Généraux,

un Président et 10 vice-présidents sont élus.

Le Conseil Général se réunit en assemblée plénière, au minimum quatre fois par an à l'Hôtel du Département.

Entre chacune de ces sessions le Président, qui exécute les décisions du Conseil général est aidé dans son mandat par une commission permanente, un bureau et huit commissions.

Le Président, exécutif du département

Le 27 mars 1998, Claudy Lebreton a été élu Président du Conseil Général des Côtes d'Armor.

Il a la charge d'exécuter les décisions de l'Assemblée. Le président élabore et fait voter le budget départemental,

il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes.

Chaque année, le Président rend compte au Conseil Général de la situation du département,

de l'activité et du financement des différents services et des organismes qui en dépendent.

Le Président et l'ensemble des Conseillers Généraux sont aidés dans leurs tâches par les services départementaux.

Des travaux en commissions

Pour l'étude des affaires qui lui sont soumises et la préparation des décisions qui lui incombent, le Conseil Général travaille en commissions.

Depuis les dernières élections une nouvelle organisation est mise en place. Les 52 Conseillers Généraux sont répartis en huit commissions qui correspondent aux différents domaines d'intervention du département :

"Finances, personnel, aménagement du territoire" ; "Travaux, infrastructures, transports, mer" ; "Agriculture, aménagement rural, environnement" ;

"Culture, sports, loisirs" ; "Éducation, formation, jeunesse" ; "Affaires sociales, solidarités" ; "Emploi, développement économique, recherche, tourisme" et "Relations internationales, affaires européennes, coopération décentralisée".

Chacun des dix vice-présidents du Conseil Général fait par ailleurs partie de la Commission Permanente qui a en charge d'appliquer les politiques générales définies par l'assemblée plénière et assure la continuité du Conseil Général entre ses réunions.

La Commission Permanente rassemble le Président, les dix vice-présidents du Conseil Général, les vice-présidents des commissions, ainsi que cinq membres de l'opposition départementale, soit au total 21 membres.



Pour les élus, comme pour l'administration départementale, l'activité de ces dernières semaines a été particulièrement dense.

Votre nouveau Conseil Général, issu des élections cantonales de mars, est désormais en place. J'ai souhaité inaugurer ce nouveau mandat par une nécessaire réorganisation de notre Assemblée afin qu'elle réponde de façon plus efficace encore à vos attentes. Ainsi, comme vous le verrez à la lecture de ce document, les 52 Conseillers Généraux siègent au sein de huit commissions auxquelles j'ai confié la mission de mobiliser, dans leurs domaines d'intervention respectifs, les énergies et les moyens nécessaires à la réalisation de nos priorités pour les Costarmoricains. Au premier rang de ces priorités, je citerai l'emploi et la jeunesse, le renforcement de l'exercice des solidarités, la préservation d'un environnement de qualité, l'ouverture du département sur le monde et enfin la poursuite de notre travail pour encourager et animer la culture et le sport. Ces orientations ont déterminé les grandes priorités de notre budget 1998 dont je vous invite à prendre connaissance à la fin de cet encart.

Le Conseil Général des Côtes d'Armor bouge avec son temps pour mieux faire face aux besoins émergents et à venir de notre département. Il est de notre devoir de vous en tenir informés.

*Claudy Lebreton
Président du Conseil Général*

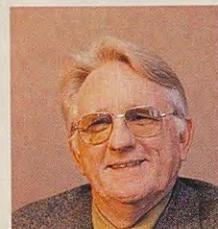




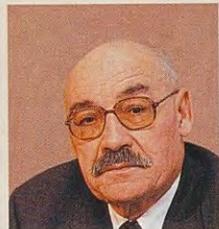
finances, personnel, aménagement du territoire



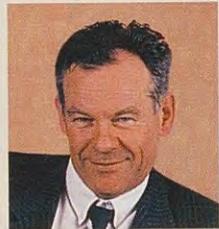
Pierre-Yvon Trémel
Président
Vice Président du Conseil Général
avec délégation générale
Conseiller Général
de La-Roche-Derrien
Maire de Cavan



Pierrick Perrin
Vice Président de commission
chargé du personnel
Conseiller Général de Perros-Guirec
Maire de Pleumeur-Bodou



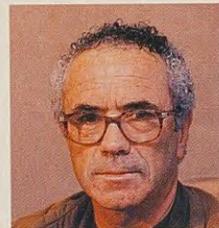
Michel Bataille
Conseiller Général de Tréguier
Maire de Plouguiel



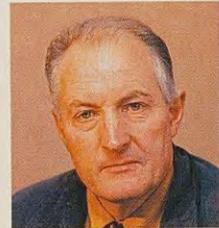
Noël Bernard
Conseiller Général de Bégard
Maire de Bégard



Gérard Bertrand
Conseiller Général de Caulnes
Maire de La Chapelle Blanche



Prosper Besnard
Conseiller Général de Plélan-le-Petit
Maire de Plélan-le-Petit

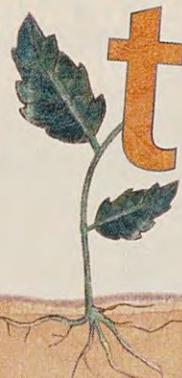


Louis Jouanny
Conseiller Général d'Uzel
Maire de Grâce-Uzel



Didier Morel
Conseiller Général de Dinan Ouest
Conseiller Municipal de Dinan

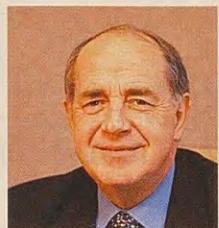
Outre la gestion de l'administration et des personnels départementaux, cette commission examine les orientations budgétaires du département dans tous ses domaines d'intervention. Elle suivra également les contrats d'objectifs qui seront signés entre le Conseil général et les collectivités locales pour la participation du département à la réalisation de projets et d'infrastructures contribuant à résorber les déséquilibres territoriaux.



travaux infrastructures, transports, mer



Félix Leyzour
Président
Député
Vice Président du Conseil Général
Conseiller Général de Callac
Maire de Callac



Alain Gouriou
Vice Président de la Commission
chargé de la mer. Député.
Conseiller Général de Lannion
Maire de Lannion



Christian Le Verge
Vice Président de la commission
chargé des transports
Conseiller Général de Guingamp
Maire de Ploumagoar



Jean Buchon
Conseiller Général de Loudéac
Maire-Adjoint de Loudéac



Toussaint L'Hermite
Conseiller Général de Gouarec
Adjoint au Maire de Laniscat



Pierre Schneider
Conseiller Général de Collinée
Maire de Collinée



Jean-Claude Vitel
Conseiller Général de Paimpol
Maire de Kerfot

En réalisant depuis 1993, pour 1,13 milliards de travaux routiers, en s'impliquant sur les projets de modernisation portuaire et ferroviaire, le Conseil général améliore la qualité de vie des Costarmoricains, fait travailler les entreprises locales, et renforce nos atouts pour attirer de nouvelles implantations industrielles porteuses d'emplois. En matière de transports, le Conseil général participe au développement d'un important réseau de liaisons interurbaines par car, et assure le transport quotidien de plus de 16 000 scolaires.



agriculture, aménagement rural, environnement



Jean Le Floc'h
Président
Vice Président du Conseil Général
Conseiller Général de Lanvollon
Maire de Pommerit-le-Vicomte



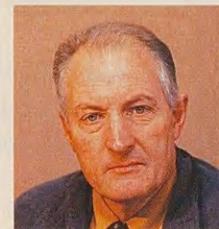
Yannick Botrel
Vice P^r chargé de l'aménagement
rural et de l'environnement
Conseiller Général de Bourbriac
Maire de Bourbriac



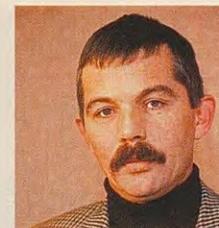
Sébastien Couépel
Conseiller Général de Lamballe
Maire d'Andel



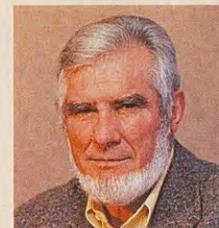
Ange Herviou
Conseiller Général de Rostrenen
Conseiller Municipal de Rostrenen



Louis Jouanny
Conseiller Général d'Uzel
Maire de Grâce-Uzel



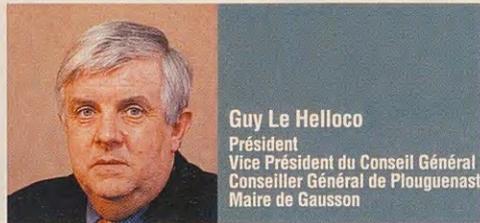
Yves-Jean Le Coq
Conseiller Général de Châtelaudren
Conseiller Municipal de Plélo



André Lucas
Conseiller Général de Plestin-les-Grèves
Maire de Plestin-les-Grèves

La préservation de l'environnement et la mise en valeur du patrimoine naturel des Côtes d'Armor constituent des priorités fortes. Le Département intervient de manière importante en faveur de l'agriculture, premier secteur en chiffre d'affaires, avec le développement des industries agro-alimentaires, de l'activité économique des Côtes d'Armor, mais aussi facteur d'équilibre de l'aménagement de l'espace rural. Concilier agriculture et environnement en y ajoutant la protection et la valorisation des espaces naturels, du cadre de vie et du paysage est l'axe principal des actions du Conseil Général en faveur de l'environnement pour lesquelles il réserve un montant de 130 millions de francs par an.

relations internationales, affaires européennes
coopération décentralisée



Guy Le Helloco
Président
Vice Président du Conseil Général
Conseiller Général de Plouguenast
Maire de Gausson



Gérard Bertrand
Conseiller Général de Caulnes
Maire de La Chapelle Blanche



Patrick Boulet
Conseiller Général de Pléneuf-Val-André
Conseiller Municipal de Pléneuf-Val-André



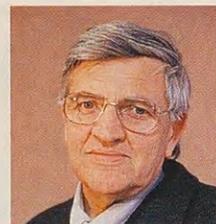
Charles Josselin
Ministre de la Coopération
et de la Francophonie
**Vice Président du Conseil Général
avec délégation générale**
Conseiller Général de Ploubalay
Maire-Adjoint de Pleslin-Trigavou



Joël Le Croisier
Conseiller Général de Maël Carhaix
Maire de Trébrivan



Jean-Pierre Le Goux
Conseiller Général de Plouagat
Maire de Lanrodec



François Lemasson
Conseiller Général
de Belle-Ile-en-Terre
Adjoint au Maire de Louargat



Robert Nogues
Conseiller Général d'Evran
Maire de Saint-André-des-Eaux

Les Côtes d'Armor ont bénéficié ces dix dernières années d'un milliard d'aides de l'Union Européenne. Celle-ci est aujourd'hui sur le point de redéfinir les zones géographiques de ses interventions, et de repenser la Politique Agricole Commune. Plus que jamais, le Conseil général doit rester vigilant et, si besoin est, faire entendre sa voix. D'où la création de cette nouvelle commission qui a par ailleurs pour mission de poursuivre le développement des échanges économiques et culturels avec d'autres pays dans le cadre de la Coopération Décentralisée.

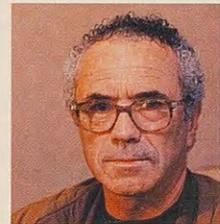
sports, loisirs



Jean Derian
Président
Sénateur
Vice Président du Conseil Général
Conseiller Général de Ploufragan
Adjoint au Maire de Ploufragan



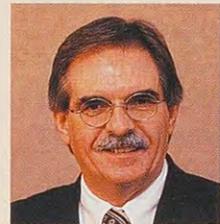
Christian Provost
Vice Président chargé de la culture
Vice Président du Conseil Général
Conseiller Général de St-Brieuc-Sud
Conseiller Municipal de St-Brieuc



Prosper Besnard
Conseiller Général de Plélan-le-Petit
Maire de Plélan-le-Petit



Emmanuel Le Jean
Conseiller Général de Quintin
Conseiller Municipal de Quintin



Yves Le Mouër
Conseiller Général de Pontrieux
Maire de Pontrieux



Christian Le Riguier
Conseiller Général de Corlay
Maire de Saint-Martin-des-Prés



Didier Morel
Conseiller Général de Dinan Ouest
Conseiller Municipal de Dinan

Le Conseil Général apparaît comme l'un des principaux initiateurs du développement culturel en Côtes d'Armor. L'action conduite vise à une même ambition : permettre au plus grand nombre de gens d'accéder à la culture. En ce qui concerne l'animation sportive, une étude menée récemment par le Ministère sur les budgets "Sports" des collectivités locales, place celui des Côtes d'Armor en tête des départements bretons. Autant d'éléments qui confirment les politiques volontaristes mises en place par le Conseil général afin d'enrichir la qualité de vie en Côtes d'Armor.

éducation, formation, jeunesse



Michel Lesage
Président
Vice Président du Conseil Général
Conseiller Général de Langueux
Maire de Langueux



Jean Derrien
Conseiller Général de Plouha
Maire de Plouha



Denis Leclerc
Conseiller Général de Merdrignac
Conseiller Municipal d'Illifaut



Jean-Pierre Le Goux
Conseiller Général de Plouagat
Maire de Lanrodec



Robert Le Hec'h
Conseiller Général de Plouaret
Maire de Plouaret



Robert Nogues
Conseiller Général d'Evran
Maire de Saint-André-des-Eaux



Marie-Reine Tillon
Conseillère Régionale
Conseillère Générale de Matignon

Depuis 1986, le Conseil Général a réalisé pour 287 millions de francs de travaux dans les collèges, et augmenté de 42% leurs dotations de fonctionnement. Il a en outre participé à hauteur de 40 millions de francs au développement des trois pôles universitaires, et reste de loin le premier département breton en matière d'aides aux étudiants. Le Conseil général entend aujourd'hui travailler en concertation avec le nouveau Comité Consultatif Départemental de la Jeunesse sur de nouvelles propositions d'actions en direction des jeunes.

affaires sociales, solidarités

a



Jean Jacques Bizien
Président
Vice Président du Conseil Général
Conseiller Général de Moncontour
Maire de Moncontour



Jean-Yves Botherel
Conseiller Général de La Chèze
Maire de La Chèze



Henri Bozec
Conseiller Général de Ploëuc-sur-Lié
Maire de Ploëuc-sur-Lié



Christian Daniel
Conseiller Général de St-Brieuc-Nord
Conseiller Municipal de Saint-Brieuc



Michel Lamarche
Conseiller Général de Broons
Conseiller Municipal de Broons



François Lemasson
Conseiller G^{al} de Belle-Isle-en-Terre
Adjoint au Maire de Louargat



Paule Quéméré
Conseillère Générale de Plérin

Plus du tiers du budget du Conseil général est consacré aux politiques de solidarité en direction des familles, de l'enfance, des plus démunis, des personnes âgées et des handicapés. Dans ce secteur comme dans beaucoup d'autres, le Conseil général va bien au-delà de ses strictes compétences légales, pour renforcer la cohésion sociale et réduire les inégalités là où elles se manifestent. Les actions engagées dans ce secteur visent à la fois à développer des structures d'accueil et d'hébergement, mais aussi à œuvrer pour le maintien à domicile des personnes dépendantes.

emploi, développement économique, recherche, tourisme

e



Outre les travaux d'infrastructures qui attirent de nouvelles entreprises, le Conseil général apporte des aides directes aux entreprises pour leur développement : 50 millions de francs depuis 1994 pour 265 projets concernant 2650 emplois. La commission est en outre étroitement associée au projet de lancement dans les plus brefs délais, d'un Pacte pour l'Emploi unissant entreprises, syndicats et Conseil général. Un Observatoire Economique et Social Départemental sera créé par la suite. Enfin, le Département a, dès la mise en place du dispositif emploi-jeunes, co-financé la création de plusieurs centaines de postes.



Jean Gaubert
Président
Député
Vice Président du Conseil Général
Conseiller Général de Plancoët
Conseiller municipal de Pluduno



Léa Nicolas
Vice Présidente chargée du tourisme
Conseillère G^{al} de St-Nicolas-du-Pélem
Maire de St-Nicolas-du-Pélem



René Benoît
Conseiller Général de Dinan Est
Maire de Dinan



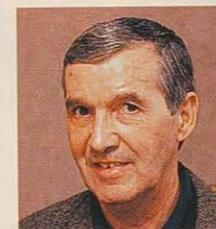
Michel Brémont
Conseiller Général de Saint-Brieuc-Ouest
Conseiller Municipal de Saint-Brieuc



Gaston Portefaix
Conseiller Général de Mûr-de-Bretagne
Conseiller Municipal de Caurel



Loïc Raoul
Conseiller Général d'Etables sur Mer
Conseiller Municipal de Plourhan



Jean-Yves Simon
Conseiller Général de Lézardrieux

La carte des Conseillers Généraux

31 PS et apparentés
8 PC et apparentés
5 UDF
5 DVD
3 RPR

52 cantons
52 Conseillers Généraux
Les dernières élections cantonales de mars 1998 ont renouvelé ou maintenu 26 Conseillers Généraux et ont donné une nouvelle répartition politique de l'Assemblée Départementale.



1998, quatre priorités

Pour ancrer le département des Côtes d'Armor dans le progrès et la solidarité, le Conseil Général donne les moyens à ses ambitions.

Privilégier l'emploi et la jeunesse

- Favoriser l'emploi des jeunes
- Améliorer l'éducation, les enseignements et les formations
- Soutenir la recherche
- Développer les infrastructures économiques
- Maintenir la qualité des infrastructures de communication

Renforcer l'exercice des solidarités

- Protéger l'enfance et la famille
- Aider les plus démunis
- Favoriser un 3^e âge serein
- Soutenir les personnes handicapées
- Internationaliser la solidarité départementale

Préserver un environnement de qualité

- Affirmer les actions du PDE
- Préserver la qualité de l'eau
- Gérer les déchets et aménager l'espace

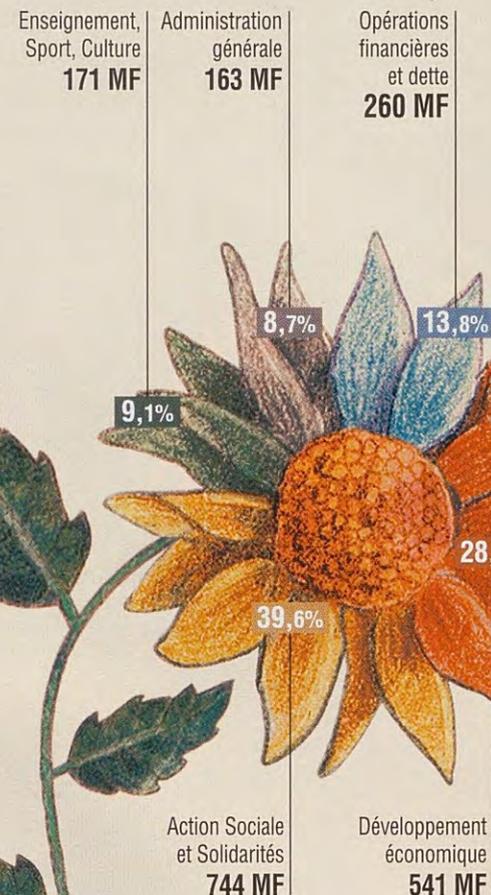
Encourager et animer la culture et le sport

- Favoriser un foisonnement culturel
- Soutenir toutes les pratiques sportives

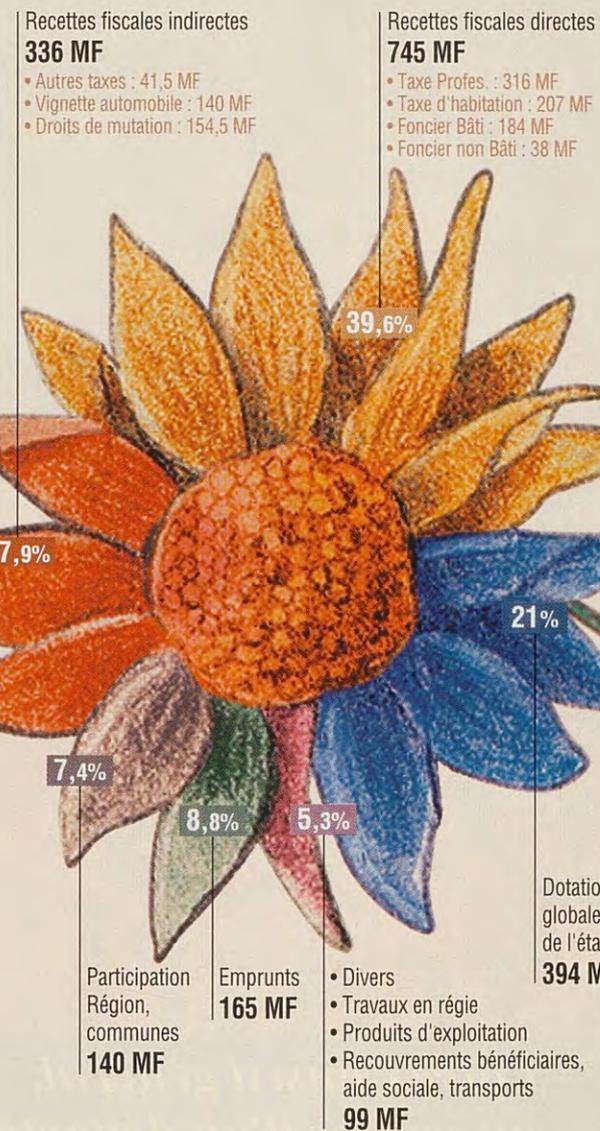


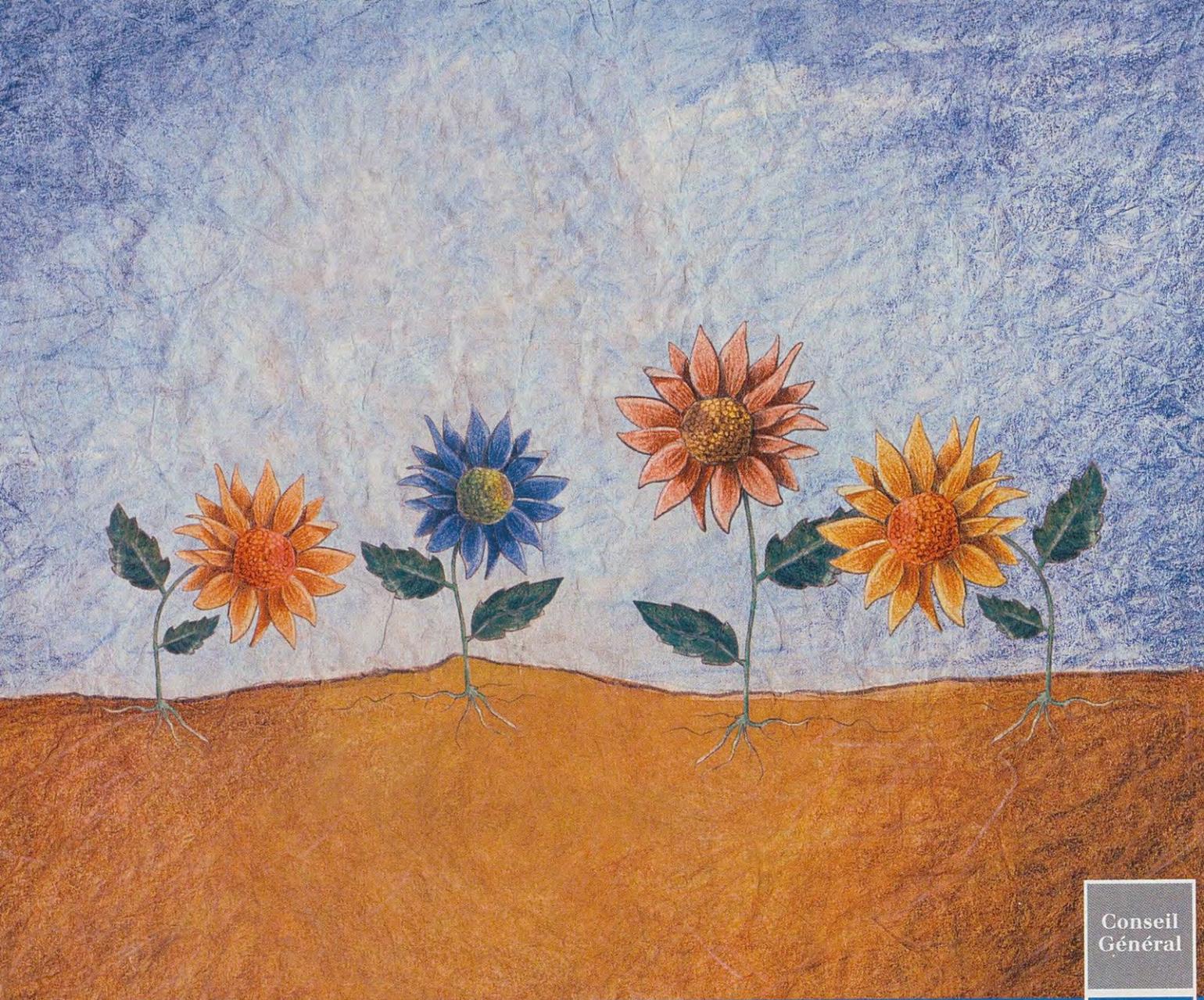
1998, le budget

Les dépenses du Conseil Général



Les ressources du Conseil Général





*Votre Conseil général,
au service d'un département acteur de son temps*

Conseil
Général



Côtes d'Armor

À l'heure des 35 heures

«Quand des milliers de personnes restent sur le bord de la route, déclarait récemment Martine Aubry, ministre de l'Emploi, impossible de ne pas explorer la piste de la réduction du temps de travail». Nombre d'entreprises costarmoricaines se sont engagées dans cette voie au travers d'accords direction-salariés. Et plusieurs centaines d'emplois ont déjà été créés.

Le projet de loi "d'orientation et d'incitation" relatif à la réduction du temps de travail, qui fixe sa durée légale à trente-cinq heures (au 1^{er} janvier 2000 pour les entreprises de plus de vingt salariés et au 1^{er} janvier 2002 pour les autres), termine son parcours parlementaire. Dans le même temps, les conventions signées au titre de la Loi de Robien (entrée en vigueur en octobre 1996) se multiplient. Dans les Côtes d'Armor, l'ensemble de ces dispositions porte d'ores et déjà ses fruits. En effet, partout où des accords ont été signés, le passage aux trente-cinq heures a été créateur d'emplois.

Un "bon" accord chez Gelagri

L'un des derniers accords en date, celui signé chez Gelagri, une filiale de Coopagri spécialisée dans les légumes surgelés, est exemplaire à plus d'un titre. Le passage de trente-huit à trente-quatre heures hebdomadaires, qui concerne les 300 cadres et ouvriers des sites de Loudéac et Saint-Caradec, s'est fait sans perte de salaire. La négociation a été engagée à la demande des organisations syndicales et a abouti à une annualisation du temps de travail. Un résultat qui, il est vrai,



À l'heure des 35 heures

correspond bien aux besoins de flexibilité de cette activité tributaire des saisons et des récoltes. Les embauches dépassent déjà largement la trentaine obligatoire (10 % de l'effectif) et ont permis d'intégrer de nombreux saisonniers jusqu'alors en contrat à durée déterminée.

L'accord signé est considéré comme "positif" tant par la direction que par le personnel. «Cet accord est une petite révolution culturelle», explique Daniel Thomas, responsable des Ressources Humaines. «Il a rendu la gestion plus complexe, le dialogue social s'en est trouvé profondément enrichi. Nous avons créé, outre le Comité de suivi, des Groupes d'Accompagnement et de Proposition (GAP) qui se penchent en permanence sur la réorganisation du travail dans chaque service.»

Un dialogue social renforcé

Jean-Yves Urvoy, délégué CFDT, syndicat majoritaire à Gelagri, abonde dans le même sens : «Le passage aux trente-quatre heures a été l'occasion de débats entre la direction et les équipes sur le terrain. Les discussions ont été parfois difficiles, mais un consensus s'est toujours dégagé. Même au prix d'un gel partiel des salaires pendant trois ans ou de la perte des trois jours de congés annuels supplémentaires accordés aux plus anciens.»



L'entreprise Gelagri

Si les discussions entre la direction et les équipes sur le terrain ont été difficiles, un consensus s'est dégagé.

Reportage

Bien sûr, la haute saison, qui débute en mai et risque d'engendrer des semaines de travail plus longues, provoque une certaine appréhension chez les partenaires sociaux. Mais une même confiance en l'avenir est de mise.

Une solution originale à la SAT

Dans le secteur des télécommunications, la SAT (Société Anonyme de Télécommunications, filiale du groupe SAGEM) a elle aussi opté pour la réduction du temps de travail. Ses deux sites de Lannion et de Quévert (Dinan), qui emploient chacun un demi-millier de salariés, sont passés à trente-trois heures hebdomadaires payées trente-sept au 1^{er} janvier 1998.

Mais ici, la réduction du temps de travail s'est faite hors dispositif, c'est-à-dire sans les contreparties financières ni les embauches compensatoires prévues par la loi. Cette singularité est sans doute à mettre sur le compte de la situation dans laquelle se trouve le secteur de l'industrie électronique, où les prix de produits comme les télécopieurs sont en chute libre.

Selon les syndicats (la direction n'ayant pas souhaité s'exprimer), la négociation aurait surtout buté sur les horaires de travail. Mais les salariés, pleinement conscients des difficultés de l'entreprise, ont préféré ménager son développement et accepter les propositions de la direction pour préserver l'emploi. Grâce à l'aménagement du travail en équipes, l'outil de production, très sophistiqué et très coûteux, tourne désormais sept jours sur sept.

L'accord prévoit toutefois l'embauche effective de cinquante jeunes en contrat à durée indéterminée sur l'année 1998. Il aura également permis l'intégration d'une partie des 160 intérimaires régulièrement affectés aux sites de fabrication. La précarité des emplois engendrée par une conjoncture difficile aura, au moins partiellement, été enrayerée.

Des résultats encourageants

Voici quelques exemples de création d'emplois dans l'agro-alimentaire, suite à la mise en place d'une politique de réduction du temps de travail.

- ▶ **+150 emplois** pour la Cooperl (Lamballe)
- ▶ **+110 emplois** à Kermené (abattoir de Collinée)
- ▶ **+50 emplois** au Gouessant (Lamballe)
- ▶ **+40 emplois** à Gelagri (Loudéac)
- ▶ **+28 emplois** à Bif Armor (Guingamp)
- ▶ **+22 emplois** à la Laiterie Nouvelle de l'Arguenon (LNA à Créhen)
- ▶ **+6 emplois** à Vétagri (Loudéac)

Reportage

Parole d'artisan

Alors que l'on est tenté de croire que les artisans sont généralement hostiles à la réduction du temps de travail, un exemple original vient contredire cette idée reçue. Ainsi, la première et la plus petite entreprise costarmoricaine à s'être engagée sur la voie de la réduction du temps de travail n'est autre que celle dirigée par Guy



Bertrand à Plédéliac. Une entreprise cinquantenaire de couverture, maçonnerie et rénovation qui ne compte que ... deux employés ! Bien entendu, comme tout pionnier qui se respecte, Guy Bertrand a dû "essayer les plâtres". Ainsi, faute de représentant syndical dans l'entreprise, il a fallu en mandater un et, dans le même temps, engager une procédure contre la Caisse de congés payés propre au Bâtiment. Celle-ci refusait, en effet, d'appliquer une loi dont le dispositif n'était pas prévu par ses statuts.

La semaine de quatre jours

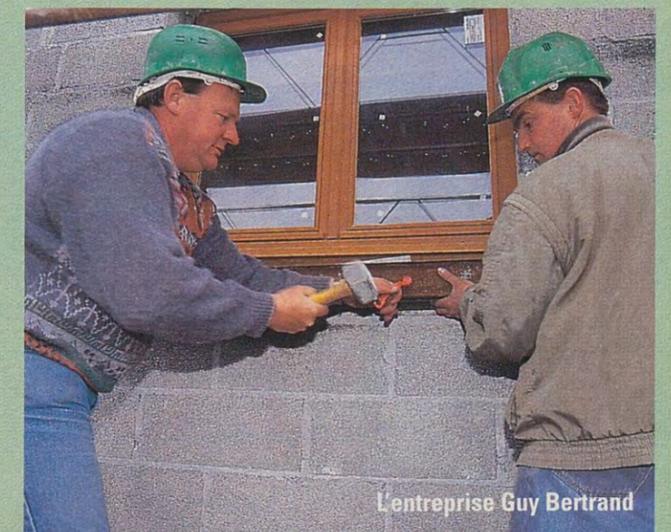
L'accord, signé en mars, a pris effet rétroactivement au 1^{er} février 1997. Les deux ouvriers de l'entreprise sont passés de trente-neuf à trente-trois heures payées trente-sept (soit une diminution de salaire de 5 %) et ne travaillent plus que quatre jours par semaine. Un troisième salarié, jusqu'alors en intérim, a donc été immédiatement embauché. Très proche de ses employés puisqu'il est avec eux sur tous les chantiers, Guy Bertrand n'a eu aucun mal à les convaincre. «Quand le patron nous en a parlé», explique Daniel Thébaud, nous n'avons pas hésité : une journée de congé hebdomadaire supplémentaire quand on fait un métier aussi dur que le nôtre, c'est loin d'être négligeable. Et puis, nous voulions aider la personne employée en intérim à sortir de la précarité.»

À l'heure des 35 heures

Un bilan plus que positif

Après un an, le bilan est quasi miraculeux, pour les ouvriers et le chef d'entreprise. Les premiers bénéficient d'une meilleure qualité de vie et disposent de plus de temps libre pour se consacrer à leurs loisirs préférés. Quant à Guy Bertrand, ses salariés sont plus motivés, moins énervés car moins fatigués, donc plus efficaces. Et ce, sans surcoût puisque la baisse de salaire de 5 % a permis de maintenir le prix de base horaire de l'entreprise. «Moi aussi j'y trouve mon compte», explique Guy Bertrand. «Auparavant, je consacrais mon samedi ou mon dimanche à préparer les chantiers. Depuis que nous sommes passés de trente-neuf à trente-trois heures, je dispose du vendredi pour m'en occuper et rendre visite aux clients. Je peux enfin profiter de week-ends complets. D'ailleurs, j'ai toujours été partisan des trente-cinq heures. Et je ne vois pas pourquoi il y aurait un régime à deux vitesses, une pour les grandes entreprises, une pour les petites. La réduction du temps de travail, c'est valable pour tout le monde !»

Un troisième salarié a été immédiatement embauché

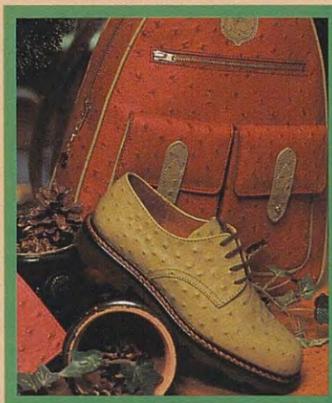


L'entreprise Guy Bertrand

Farouchement attachés à Plancoët, berceau de l'entreprise familiale, Maud et Bernard Renouard ont su porter la renommée de leur maroquinerie jusqu'à Tokyo et Los Angeles. Une réussite qui repose sur la créativité, la qualité... et des prix défiant toute concurrence dans le secteur haut de gamme.

Maroquinier de Plancoët à Tokyo

Chez les Renouard, on travaille le cuir depuis cinq générations. Tout a commencé au siècle dernier avec un aïeul sellier-bourrelier à Plancoët. Progressivement, ses descendants ont diversifié l'activité en confectionnant des bagages en cuir. C'est dire qu'à Plancoët, la maroquinerie Renouard fait partie de l'histoire locale. En 1981, Bernard Renouard prend le relais de son père et, avec son épouse Maud, se lance dans la création et la fabrication de sacs et d'accessoires pour quelques "gros" clients. Au départ, le couple assure lui-même la fabrication dans la maison familiale. Mais



«... on peut, ici, dans un petit bourg des Côtes d'Armor, produire des articles de maroquinerie de haute qualité, très actuels...»

devant le succès de leurs créations, l'afflux des commandes les pousse à installer un atelier, à embaucher et à élargir leur catalogue. Ils se lancent alors dans une démarche qui va faire leur réputation : la vente directe à l'usine. «Ce parti pris commercial repose sur une réputation qui s'est faite par le bouche-à-oreille, confie Maud Renouard. Beaucoup des clients qui viennent – souvent de très loin – jusqu'à Plancoët sont des habitués ou des amis d'habitués. C'est également un moyen d'affirmer notre identité, de mon-

trer qu'on peut, ici, dans un petit bourg des Côtes d'Armor, produire des articles de maroquinerie de haute qualité, très actuels, tout en les vendant à prix d'usine.» Le prix, justement, parlons-en : 600 à 900 francs pour un sac à main en cuir vachette pleine fleur réalisé dans la pure tradition artisanale. «Des prix que nous appliquons aussi bien sur place qu'en boutique (un magasin est ouvert à Dinard) et par correspondance, précise Maud Renouard. Car nous vendons également beaucoup sur catalogue.»

La renommée de l'entreprise bretonne est telle qu'elle possède aujourd'hui une boutique à Tokyo et vient d'en ouvrir une autre à Los Angeles. Pour juger sur pièces, rien de plus simple. Il suffit de se rendre à la fabrique de Plancoët. Là, en franchissant le seuil de la boutique d'exposition, vous avez une vue plongeante sur les ateliers. Vous pouvez alors découvrir toutes les étapes de la fabrication : de la découpe des pièces de cuir jusqu'à l'assemblage. «La qualité de notre travail ne peut se faire que manuellement. Et si nous vendons avant tout aux particuliers, nous travaillons également "à façon" pour de très grandes maisons», conclut Maud Renouard.

Renouard, de fil en aiguille

• Chiffre d'affaires 1997 : 20 MF, dont 25 % à l'exportation.

• Effectif : 38 salariés

Rue du Connétable-de-Clisson - 22130 Plancoët
Tél. : 02 96 84 21 42
Fax : 02 96 84 02 82

Magasin ouvert du lundi au vendredi (de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30). Un catalogue vous sera envoyé sur demande.

À DINARD : rue de Verdun 35800 Dinard
Tél. : 02 99 16 90 67



Carré Manchot est composé de Yannig Alory (flûte traversière), Yann-Loïc Joly (accordéon diatonique), Hervé Le Lu (bombarde), Gilbert Le Pennec (guitare) et Erwan Volant (basses).

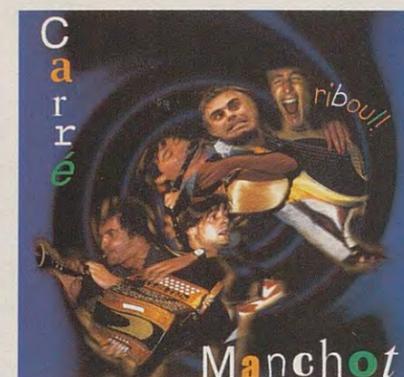
Rencontre

Les allumés *de la nuit*

Depuis sa création voici douze ans à Saint-Brieuc, Carré Manchot colporte dans les festou-noz de Bretagne et de l'Europe entière sa musique "pur jus" et son énergie communicative. Rencontre avec le guitariste, et l'un des fondateurs du groupe, Gilbert Le Pennec.

«J'ai commencé à jouer dans les festou-noz et mes parents n'étaient pas très contents», sourit Gilbert Le Pennec. En 1986, il décide pourtant de quitter un métier "sérieux" pour fonder, avec Hervé Le Lu, Rémi Martin et Jean-Claude Riou, le groupe Losange barbare (en référence au cercle celtique), rebaptisé, quelque temps plus tard, Carré Manchot. «Après notre premier fest-noz, à Malguénac, nous avons eu cinq ou six contrats tout de suite. Depuis, ça continue.»

Des débuts prometteurs, donc, avec l'appui de l'Office départemental de développement culturel (organisme dépendant du Conseil général). Aujourd'hui, avec quatre CD enregistrés et cent vingt contrats par an, dont une vingtaine à titre bénévole, Carré Manchot a trouvé son rythme de croisière. Et la croisière s'amuse... «Nous sommes perçus comme un groupe qui a la pêche et le goût du contact avec le public. On fait une musique pur jus, puisée dans le répertoire traditionnel. Tout se fait en direct, en instantané. Il nous arrive même de rester une demi-heure sur le



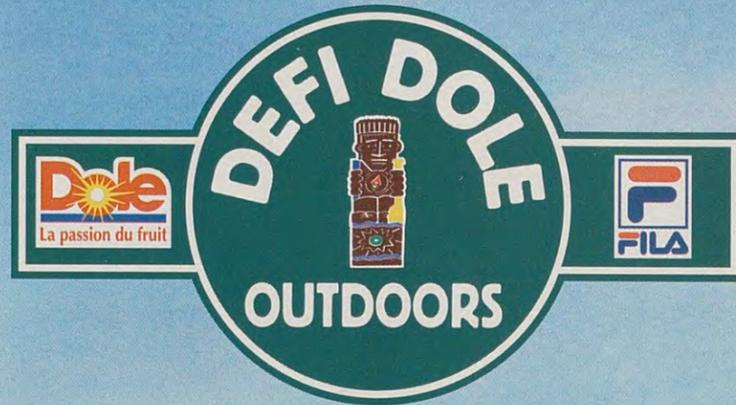
même morceau.» Cette ardente fraîcheur a trouvé un écho auprès d'Akiyo, un groupe de percussions de Pointe-à-Pitre. Même producteur – la maison parisienne Déclic –, même approche de la musique – puisée aux sources –, les deux groupes se sont rencontrés à Cléguérec l'an passé. Résultat : un CD – Riboul! –, enregistré en public et qui vient de sortir. Ils en ont profité pour répéter, cet hiver, un spectacle commun intitulé Liannaj – «Quand

les lianes s'entremêlent» en créole ou «Les fils entremêlés» en breton. Premier rendez-vous le 1^{er} juin, lors du Festival de la musique métissée d'Angoulême. D'ici là, que les centaines d'inconditionnels présents à chaque fest-noz animé par Carré Manchot se rassurent : leur groupe fétiche n'a pas fini de faire danser la Bretagne.

Sur scène et dans les bacs

- Le 18 avril à Merdrignac
- Le 25 avril à Saint-Allouestre
- Le 30 avril à Saint-Brieuc

Nouvel album Riboul! chez Déclic-Virgin



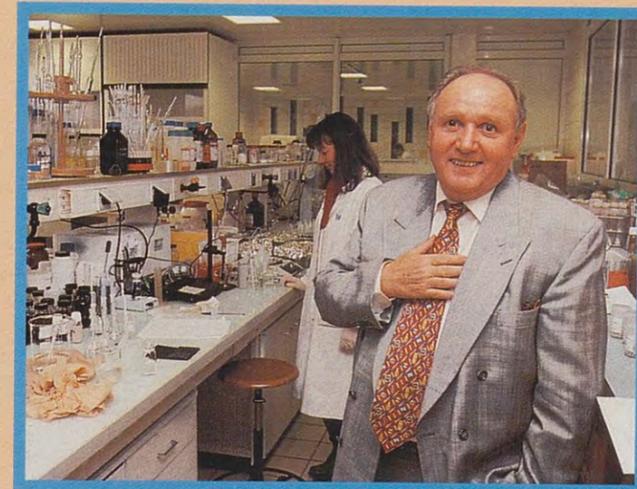
VOUS ENCHAÎNEZ
PAR ÉQUIPES DE QUATRE
SUR UN PARCOURS NATUREL
CROSS D'ORIENTATION, VTT ET CANOÛ !

Tropicana
100% PUR JUSDole
La passion du fruitPAROLE
PUBLIQUE
ORGANISATION

FILA

La Secma, entreprise à l'origine spécialisée dans la fabrication d'engrais et de fertilisants à base d'algues, est devenue l'un des grands fournisseurs du gotha de l'industrie cosmétique mondiale.
Explications d'Alain Aubert, le P-dg de cette société installée à Pontrieux.

Secrets d'algues à Pontrieux



Nous sommes des gens de la mer.» Cette phrase assenée par Alain Aubert résume à elle seule la vocation de la Secma. Née en 1957, l'entreprise concentre tout d'abord son activité sur l'exploitation du maerl, une algue calcaire aux propriétés fertilisantes exceptionnelles, récoltée par vingt mètres de fond dans deux gisements situés en baie de Saint-Brieuc. La production d'engrais et de fertilisants à base d'algues est alors l'unique activité de la Secma. En 1964, la société entre dans le groupe Roullier, un géant du secteur. «C'est dans ce contexte

«Nous fournissons désormais les plus grands – Helena Rubinstein, L'Oréal, Clarins, Shiseido...»

que je suis arrivé la même année dans l'entreprise, qui employait douze personnes, raconte Alain Aubert, son P-dg. Nous avons alors renforcé notre politique commerciale, et développé des produits fertilisants haut de gamme, qui ont fait notre réputation.» Trente-quatre ans plus tard, la Secma emploie trois cent trente et un salariés sur Pontrieux et a implanté une importante unité de production en Charente. «Parallèlement, à la fin des années 80, nous avons pris

conscience que la richesse du champ d'algues de Bréhat, avec plus de 800 espèces, pouvait nous ouvrir des débouchés inattendus.» Ainsi, il y a une dizaine d'années, les ingénieurs de la Secma isolent dans une algue une molécule aux propriétés antioxydantes remarquables. Cette découverte tombe à point nommé pour l'industrie cosmétique qui, à la même époque, opère sa révolution culturelle sur le thème de l'écologie et cherche des principes actifs

d'origine végétale. Cette molécule, le SPD, entre aujourd'hui dans la composition de très nombreux produits antirides et anti-âge. En 1990, l'entreprise crée un département de recherche et de production exclusivement voué à l'industrie cosmétique baptisé Secma-Biotechnologies marines, qui emploie aujourd'hui trente personnes.

«Nous fournissons désormais les plus grands – Helena Rubinstein, L'Oréal, Clarins, Shiseido – avec une gamme d'ingrédients actifs à partir desquels ils fabriquent leurs produits.» Si l'agrochimie reste l'activité principale de la Secma, son dirigeant affiche, on le voit, une réelle volonté de diversification. Quant à l'attachement de l'entreprise à Pontrieux, difficile de le renier : «Nous avons sur place le capital humain et technique et...». Alain Aubert tire alors d'un mouvement sec le store de son bureau et pointe du doigt un héron juché sur une langue de sable, en contrebas de la rive boisée du Trieux. «Regardez-le. Regardez la beauté de ce paysage... Ça n'a pas de prix !»

La Secma en chiffres

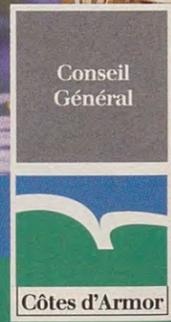
- Année de création : 1957, à Pontrieux. (en 1964, entrée de l'entreprise dans le groupe Roullier)
- Effectif : 351 salariés
- Chiffre d'affaires : 582 MF (450 000 tonnes d'algues extraites chaque année)

Secma
Z.I. de Pontrieux
22260 Pontrieux
Tél. : 02 96 95 61 40
Fax : 02 96 95 31 00

CÔTES D'ARMOR

Fleurir

C'est accueillir



Côtes d'Armor
dites-le avec des fleurs

Rencontre

Jardins



enchanteurs

Conscients qu'un projet de jardin d'eau pourrait dynamiser la vie autour de leur commune, les habitants de Maël-Carhaix se sont mobilisés pour créer un véritable petit coin de paradis. Une réussite que l'on doit d'abord à l'association Liorzhoù Kervezennec et à sa présidente, Christine Dubois.

L'histoire commence en 1990, lorsque la municipalité de Maël-Carhaix finit de racheter les vingt-cinq hectares du site de l'étang des Sources, à la sortie sud-ouest du bourg. Ces terrains étaient autrefois de grasses prairies, irriguées par un réseau de canaux, progressivement abandonnés après la guerre à l'état de décharge sauvage. La commune veut alors en faire une base de loisirs, mais sans projet précis. Christine Dubois, elle, en a un... Professeur d'anglais, Christine est uneoureuse des jardins à l'anglaise qu'elle visite à chacun de ses séjours outre-Manche. Lorsqu'elle apprend que la commune va creuser une deuxième pièce d'eau sur le site, elle se dit que l'occasion est trop belle de créer un jardin d'eau. Au départ, ce sont des bénévoles qui débroussaillent et effectuent les premières plantations de haies à l'automne 1991, pour clôturer le terrain. «*Dès le début, explique Christine, la population de Maël-Carhaix, depuis les enfants des écoles jusqu'au club des aînés, s'est spontanément mobilisée autour de ce projet. Elle nous a même donné les premiers plants.*» Un an plus tard, c'est la naissance officielle de l'association Liorzhoù Kervezennec (Les Jardins de Kervezennec), présidée par Christine, et qui regroupe des passionnés de botanique et de développement local, mais aussi beaucoup de membres du Club des aînés ruraux. En quelques



années, ils accomplissent un travail titanesque, avec l'aide technique et financière de la commune (35 000 francs par an), du Conseil général (qui a financé 60 % des plantations de haies bocagères), l'assistance de la Communauté de communes, du Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement et de l'ONF. «*L'objectif était de créer un espace botanique de loisirs aussi bien pour les gens du pays que pour redynamiser l'activité touristique autour de Maël-Carhaix. Aujourd'hui, le résultat est là : 12 000 visiteurs par an, notre cinquième Fête des plantes en préparation, des animations Cap-Armor en été, et notre présence dans de nombreux guides nationaux... alors que notre jardin est encore trop jeune – à peine six ans – pour donner toute sa splendeur*», conclut Christine.

Fête des plantes, le dimanche 24 mai

Les Jardins de Kervezennec organisent la cinquième édition de leur Fête des plantes, sur le thème du saule.

Au programme : expo-vente de pépiniéristes, animations, jeux, restauration, atelier de poésie, présentation du jardin des enfants de Maël-Carhaix en structures de saules, conférence du paysagiste allemand Richard Wagner, connu pour ses ouvrages sur l'utilisation du saule dans les aires naturelles de jeux.



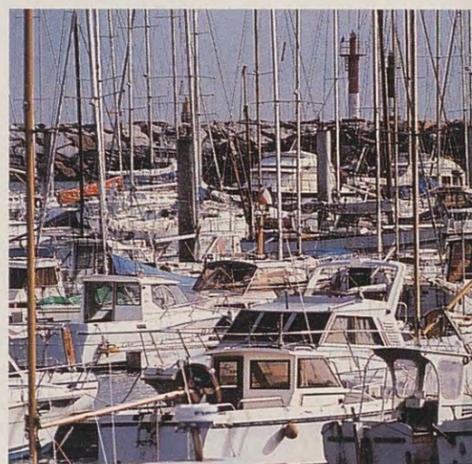
PORT D'ARMOR

Faites de Saint-Quay votre port d'attache

Quatre mois à peine après la création du syndicat mixte de Saint-Quay-Portrieux-Port d'Armor, qui associe le Conseil général et la commune de Saint-Quay dans une démarche de redynamisation du port de plaisance en eaux profondes, trois bonnes nouvelles peuvent d'ores et déjà être annoncées. Tout d'abord, la nouvelle stratégie commerciale (meilleure offre tarifaire) lancée au dernier salon nautique en présence de Michel Lesage, vice-président du Conseil général et président du syndicat, commence à porter ses fruits : la moitié des emplacements mis à la location sont occupés ou en signature de contrat⁽¹⁾. D'autre part, les travaux d'aménagement paysager du terre-plein du port (d'un montant de 500 000 F)

seront achevés fin juin. Enfin, le port accueillera cette année une série de manifestations d'envergure dont la Solo "Le Télégramme-Conseil général des Côtes d'Armor", le Tour de France à la voile, les Internationaux de France de classe J.80 et le national de First class 8.

(1) Il n'est pas trop tard pour louer un anneau pour l'année 1998. D'autant que vous ne paierez que pour la période débutant à la signature de votre contrat. Renseignements à la capitainerie. Tél. 02 96 70 81 30. Fax: 02 96 70 81 31.



SAUVETAGE EN MER

Le premier canot tous-temps des Côtes d'Armor

Il est arrivé, flambant neuf, en début d'année, de Lorient où il a été construit, pour rejoindre la station SNSM de Loguivy-de-la-Mer, son nouveau port d'attache. "II", c'est le "Zant-Ivy", le premier canot tous-temps de la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) des Côtes d'Armor.

Une embarcation capable d'affronter les pires conditions de navigation et d'atteindre 25 nœuds (45 km/h) grâce à ses deux moteurs de 400 chevaux, pour porter secours aux marins en difficulté. Sa construction a coûté quatre millions de francs, dont un million de subventions du Conseil général.

LE CONSEIL GÉNÉRAL ET LES JEUNES

Naissance du Comité consultatif de la jeunesse

Le Comité consultatif de la jeunesse a été officiellement mis en place en décembre dernier. C'est l'aboutissement d'une démarche initiée par le président du Conseil général, Claudy Lebreton. Cette instance est composée d'une quarantaine de personnes : représentants d'associations, de fédérations de mouvements de jeunes et de clubs, élus, professionnels intervenant dans le domaine de la jeunesse. Ce comité, au sein duquel



des commissions thématiques seront bientôt mises en place, se veut un lieu de débats, d'échanges et d'analyses prospectives sur tous les sujets qui préoccupent les jeunes. Un des premiers dossiers sur lesquels le Comité travaillera sera la préparation des Assises départementales de la jeunesse. Par cette démarche, le Conseil général souhaite mieux cerner les attentes et les besoins des jeunes, afin de les impliquer dans la définition de ses actions futures.



ENVIRONNEMENT

VINGT-HUIT MILLIONS POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU DU HAUT-BLAVET

Dans le cadre du Schéma départemental d'alimentation en eau potable et du Plan Bretagne eau pure, le Conseil général a mis en œuvre, il y a plusieurs années, une dynamique de reconquête de la qualité de l'eau par bassins versants⁽¹⁾. Les retenues des barrages départementaux sont notre principale ressource en eau potable. Aussi, après le Gouët, l'Arguenon, la Noé Sèche et L'Yvel-Hyvet, c'est au tour du Haut-Blavet d'avoir son contrat de bassin. Un contrat co-signé en janvier dernier par Claudy Lebreton, président du Conseil général, Franck Perriez, préfet, Jean-Yves Philippe, président du syndicat mixte de Kerne-Uhel, Ambroise Guellec, vice-président de la Région, Jean-Louis Beseme, direc-

teur de l'agence de l'eau et Jean Salmon, président de la Chambre d'agriculture. Même si la qualité des eaux du Haut-Blavet est relativement bonne, elle a tendance à se dégrader. D'où l'intérêt d'une telle démarche préventive. Ce projet, lancé par les élus locaux, le Syndicat mixte du Kerne-Uhel et appuyé par le Conseil général, a donc abouti à un large partenariat avec tous les signataires cités plus haut. Financé sur cinq ans à hauteur de vingt-huit millions de francs, ce contrat se traduira par des actions de prévention des pollutions agricoles et non-agricoles, des opérations d'aménagement du milieu, et des actions de sensibilisation et d'animation.

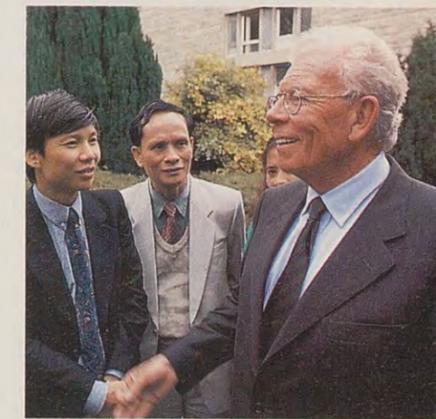
(1) Bassins d'alimentation situés en amont d'une prise d'eau.



COOPÉRATION

Charles Josselin nommé ministre délégué

Début février, dans le cadre de la réforme de la coopération, Charles Josselin, jusqu'alors secrétaire d'État à la coopération et à la francophonie, a été nommé ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, Hubert Védrine, tout en gardant la même délégation. Cette réforme de la coopération s'explique par la volonté qu'ont le président de la République, Lionel Jospin et Charles Josselin (qui en reste un des artisans) de faire entrer les relations franco-africaines dans le champ normal des relations diplomatiques, et de



mieux les intégrer dans le concert des nations. Du fait de cette nomination, Charles Josselin siègera désormais chaque mercredi au conseil des ministres.

PLEUMEUR-BODOU

Du très grand spectacle au planétarium



Après trois mois de travaux, le planétarium de Bretagne, à Pleumeur-Bodou a de nouveau ouvert ses portes fin mars pour présenter au public une innovation technologique unique en France : un ciel électronique qui, sous le dôme de vingt mètres de diamètre, vous fait vivre en direct, comme si vous flottiez dans la stratosphère, le mouve-

ment et l'évolution des planètes. Des objets en trois dimensions, des images de douze mètres de base... bref, un spectacle fascinant rendu possible par le procédé Digistar et l'installation de dix projecteurs vidéo à très haute définition. Comme il n'est forcément pas très loin de chez vous, profitez-en, ça vaut vraiment le détour.

SALON TOURISTIQUE DE LIÈGE LES CÔTES D'ARMOR AU CŒUR DE L'EUROPE

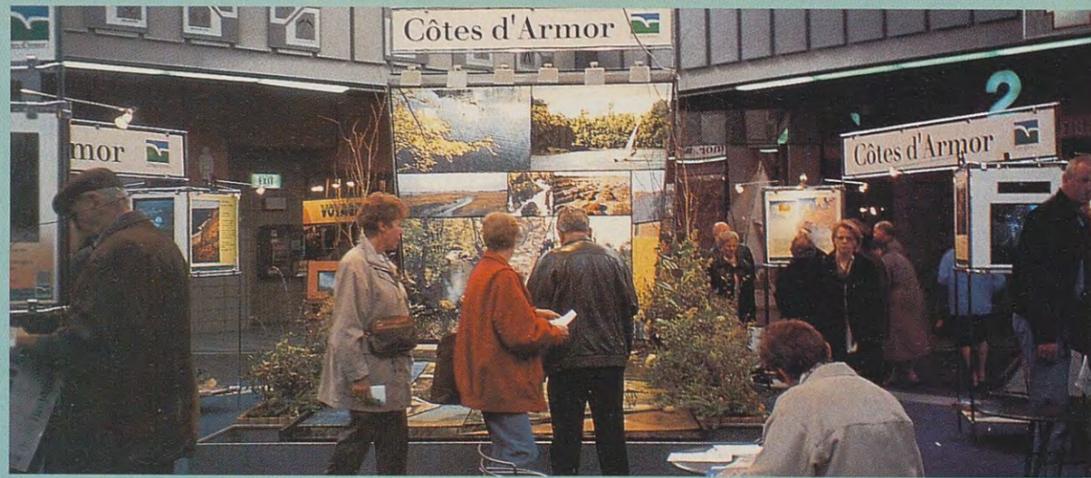


Les Côtes d'Armor étaient, du 7 au 13 février, l'invité d'honneur du Salon Vert de Liège qui, avec plus de 100 000 visiteurs par an, est l'un des plus importants salons touristiques européens. Cinquante millions d'euro-péens vivent à moins de cent kilomètres de la Province de Liège, liée depuis 1996 au département des Côtes d'Armor par une charte de coopération économique, touristique et culturelle. C'est dire la portée

de ce coup de projecteur donné sur les Côtes d'Armor dix jours durant. Le Conseil général avait bien fait les choses avec, d'une part, un stand "institutionnel" présentant aux visiteurs les aspects les plus divers du département : économie, sports, environnement, infrastructures...

Et d'autre part, un village typiquement costarmoricain avec ses maisons, ses rues, sa place centrale... reconstitué et animé par le Comité départemental du Tourisme et le Conseil Général, mais aussi par des entreprises costarmoricaines. Des rencontres avec le monde économique local

et les tour-opérateurs ont également émaillé ces journées. Ce salon a été inauguré conjointement par Michel Darden, ministre fédéral belge des transports, et Jean Gaubert, vice-président du Conseil général et président du CDT, accompagné d'une délégation costarmoricaine.



PATRIMOINE Venner rend son calvaire à Treffrin

Le sculpteur Jacques Venner, de Kergikel-Hamon, a sorti de sa décrépitude l'admirable calvaire situé à l'entrée de Treffrin (et datant de la fin du XVII^{ème} siècle), sur commande de la commune. Modeste, l'artiste se considère plus comme un artisan. Il s'était déjà illustré en taillant dans un bloc de granit une représentation des frères Morvan, qui leur avait été ensuite offerte pour leur jubilé, devant 10 000 spectateurs.

Jacques Venner travaille sur commande, et peut être joint au 02 96 24 65 35.



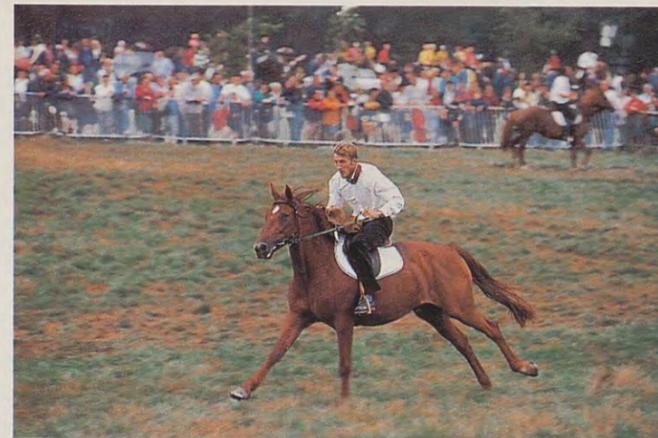
AÉROPORT SAINT-BRIEUC-ARMOR Armor-Hélicoptères "se pose" à Saint-Brieuc

La société Armor-Hélicoptères, dirigée par Wilhem Damour, vient de s'implanter sur l'aéroport de Saint-Brieuc-Armor. Son domaine d'activités est pour le moins varié : baptêmes de l'air, photos aériennes, travaux spéciaux etc. Armor-Hélicoptères assure également le transport de passagers

Ranger" qui peut emmener quatre personnes dans un rayon de 200 km à la vitesse de 180 km/h. Cette "première" pour ce type d'activité à Saint-Brieuc a été rendue possible grâce au soutien de la C.C.I., du Conseil général et de la pépinière d'entreprises de Saint-Brieuc.

Renseignements au 02 96 76 63 68 ou au 06 81 62 03 97.

RENDEZ-VOUS 1998, l'année du cheval en Côtes d'Armor



L'histoire des Côtes d'Armor est étroitement liée au cheval, élément majeur de notre paysage, un temps occulté par la fièvre de la mécanisation. Eleveurs, clubs hippiques, associations, champs de courses, haras, agriculteurs... Partout, des hommes et des femmes s'emploient à redonner au noble équidé la place qu'il mérite. S'ils sont sur le point d'y parvenir, c'est notamment grâce aux nombreuses manifestations qui rythment l'année aux quatre coins du département : fêtes du cheval, des labours, courses hippiques, courses d'endurance, concours de sauts d'obstacles, randonnées, etc.

Autant de bonnes raisons qui ont incité le Conseil général à faire de 1998 "l'Année du cheval en Côtes d'Armor". Ainsi, le département s'associera à de nombreuses manifestations et compétitions et lancera un Challenge départemental de saut d'obstacles et un prix de l'éleveur. On peut aussi d'ores et déjà annoncer que le cheval sera le thème central de l'exposition de cet été au château de la Roche-Jagu.

Vous saurez tout sur le cheval et ces manifestations dans le prochain dossier "Point de mire" de votre magazine Côtes d'Armor. Rendez-vous en juin...

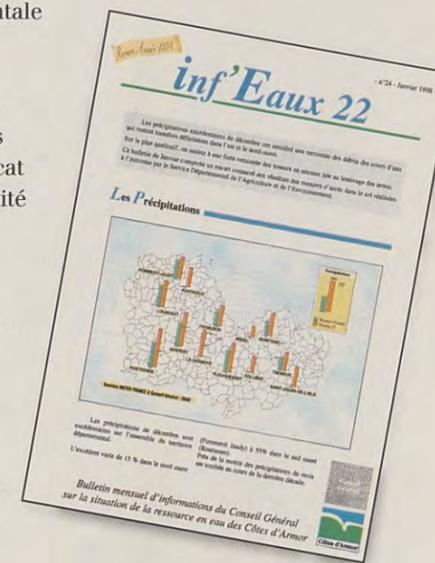
OFFICIEL Deux communes rebaptisées

À force de persévérance, deux communes des Côtes d'Armor ont enfin obtenu, par décret du Premier ministre, l'officialisation de leur demande de changement de nom. Saint-Méloir, près de Plélan-le-Petit, s'appelle désormais Saint-Méloir-des-Bois. Ce qui devrait éviter les nombreuses erreurs de courrier ou de transport qui arrivaient chez sa "voisine" d'Ille-et-Vilaine, Saint-Méloir-des-Ondes. Quant à Trédrez, en devenant officiellement Trédrez-Locquémeau, la bourgade du canton de Plestin-les-Grèves affirme son attachement au port de Locquémeau.

QUALITÉ DE L'EAU Pour être mieux informés

La Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS - service de l'État) transmet régulièrement aux mairies et aux présidents de syndicat un point détaillé de la qualité des eaux potables et de baignade. Ceci afin qu'ils puissent ensuite en informer la population. Concernant nos réserves d'eau brute (avant traitement par les usines d'eau potable), le service de l'Environnement (SDAE) du Conseil général édite depuis deux ans le mensuel "Inf'Eaux".

Vous y trouverez le niveau des précipitations, la situation des cours d'eau et des retenues sur le plan quantitatif (débits, stockages) et qualitatif (nitrates, pesticides), ainsi que la production



des principales usines d'eau potable. Ces informations, ainsi qu'un guide sur l'action dans les bassins versants, sont disponibles dans les mairies ou auprès des associations.

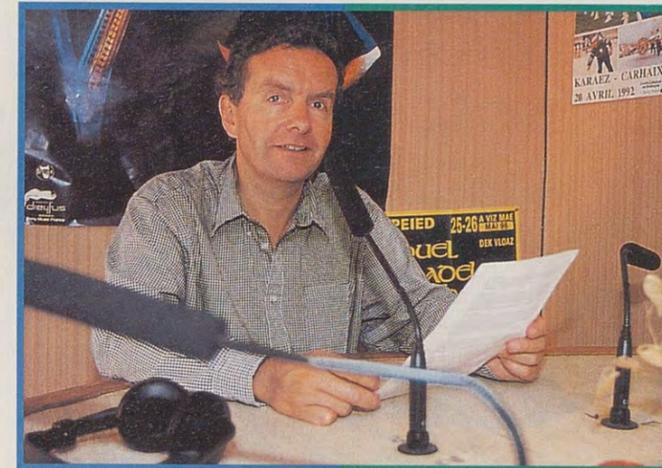
À L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE L'adieu aux urnes

À l'occasion des élections cantonales, cinq conseillers généraux avaient décidé de ne pas se représenter devant les électeurs : Auguste Le Coent à Maël-Carhaix, André Cresseveur à Plestin-les-Grèves, Louis Auffray à Plélan, Léon Le Merdy à Perros-Guirec et André Grignon à Dinan-Ouest (de gauche à droite sur la photo, autour du président). En clôture de la session budgétaire, lors d'une cérémonie



chargée d'émotion, le président Claudy Lebreton les a chaleureusement salués, au nom du Conseil général, pour toutes ces années de travail et de dévouement consacrés au service du Département.

Sur les ondes de *RKB*



Hervé Le Bec

En quinze ans, Radio Kreiz-Breizh, installée à Saint-Nicodème, a su fidéliser ses auditeurs. En défendant une image vivante de la culture et de la vie locale en centre-Bretagne.

Si, lors de sa création en 1983, Radio Kreiz-Breizh (RKB) s'est installée à Saint-Nicodème, c'est que, géographiquement, ce "point haut" permettait à l'émetteur de la station de couvrir une zone "à cheval" sur les Côtes d'Armor, le Finistère et le Morbihan. Et de toucher ainsi près de 100 000 habitants. Une situation idéale, donc, pour la radio du centre-Bretagne. Comme l'explique son directeur, Hervé Le Bec, «le but de

RKB a été, dès le départ, de faire de la radio locale de proximité avec beaucoup d'infos-services. Notre volonté est de réserver une large place au débat, de valoriser la langue bretonne (près de la moitié de nos émissions sont diffusées dans cette langue) et d'assurer la promotion d'une culture bretonne vivante en soutenant musiciens, groupes, chanteurs, écrivains, etc. En quinze ans d'existence, nous avons su fidéliser les auditeurs. Et aujourd'hui, nous sommes connus et... reconnus.» Côté finances, RKB, de par son statut associatif, ne diffuse pas de publicité. «En toute hypothèse, précise Hervé Le Bec, nous savons bien que les annonces publicitaires finissent toujours par influencer sur le contenu des programmes... Il n'y a qu'à voir comment fonctionnent les télévisions et les radios commerciales.» RKB vit donc de subventions : environ 600 000 F par an alloués par l'État, le Conseil général des Côtes d'Armor, la Région et, dans une moindre mesure, les communes et le Conseil général du Finistère. Un budget qui permet d'assurer le fonctionnement de la petite équipe : deux permanents, deux CES, une personne en contrat d'insertion et prochainement, un employé. Enfin, quand on lui parle de projets, Hervé Le Bec est enthousiaste. «Grâce à la commune de Saint-Nicodème, nous allons bientôt emménager dans un vrai studio professionnel construit par la municipalité en même temps que la nouvelle salle polyvalente. La démarche des élus de Saint-Nicodème est assez unique pour être saluée.»

abadennoù radio lec'hel, tost ouzh an dud, gant kalz a geleierservijoù, gant kalz a amzer gouestlet d'an eskemm mennozhioù, kazi an hanter eus an abadennoù e brezhoneg, ha kas war-raok ur sevenadur breizhek bev en ur skoazellañ ar sonerien, ar strolladoù, ar ganerien, ar skrivagnerien... En ur ober 15 vloaz omp bet gouest da virout ha da greskiñ niver hor selaouerien. Anavezet omp hiziv an deiz, e daou ster ar ger.» Evit ar pezh a sell ouzh an arc'hant, dre m'en deus RKB ur statut a gevredigezh, ne c'hall ket skignañ bruderezh. «Forzh penaos» eme Herve ar Beg «e ouzomp ervat e teu atav an embannerien bruderezh da gaout ur gwir sellet ouzh danvez ar programmoù, abred pe ziwezhat. Neus nemet teurel ur sell ouzh an doare ma ya en-dro ar skinwelioù pe ar skingomzoù kenwerzhel.»

Diwar skoaziadennoù e c'hall RKB bevañ neuze: war-dro 600 000 lur roet gant ar Stad, Kuzul-departamant Aodoù-an-Arvor, ar Rannvro hag un tamm nebeutoc'h gant ar c'humunioù ha Kuzul-departamant Penn-ar-Bed. Ur budjed a ro an tu da lakaat ur skipailhig da vont en-dro: 2 zen leun-amzer, 2 CES, un den dindan gevrat kenemprañ hag a-raok pell, un implij-yaouank. Entanet eo Herve ar Beg pa reer anv gantañ eus raktresoù. «A-drugarez da gumun Sant-Nigouden emaoamp o vont d'en em staliañ en ur studio micherel bet lakaet sevel gant an ti-kêr war un dro gant ar sal liezimpij nevez. Ral a-walc'h eo ar pezh zo bet graet gant dilennidi Sant-Nigouden evit ma rafemp hon gourc'hemmennoù dezhe.»

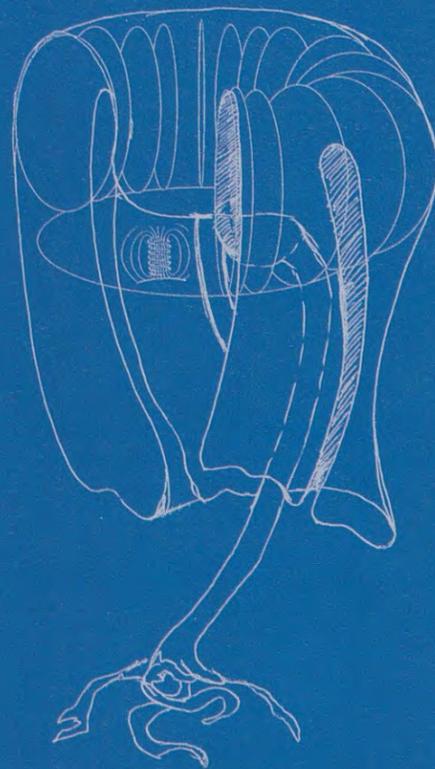
Branchez-vous sur la bonne fréquence

Secteur de Guingamp sur 106.4 MHz.

Secteur de Saint-Nicodème sur 102.9 MHz.

Radio Kreiz-Breizh - Le Bourg
22160 Saint-Nicodème.
Tél. : 02 96 45 75 75
Fax : 02 96 45 78 49

GALERIE DU DOURVEN



"Skingas"

26 mars - 14 juin 1998

Claire Roudenko-Bertin



Mission Arts Plastiques de l'Office Départemental de Développement Culturel

22300 Trédrez-Locquémeau
Tél./Fax 02 96 35 21 42

Conseil
Général

Côtes d'Armor

Côtes d'Armor, le théâtre de toutes les cultures.



Fin 1998, dans les Côtes d'Armor, la capacité d'accueil des établissements pour handicapés aura augmenté de 43% par rapport à 1995, passant de 941 à 1 341 places.

Le travail de fond entrepris il y a quatre ans par le Conseil général, en collaboration avec de nombreuses associations de handicapés, commence donc à porter ses fruits. Explications.

L'ACCUEIL des handicapés

En 1985, les lois de décentralisation transféraient de l'État aux départements un nombre important de compétences, notamment dans le domaine de l'action sociale et de l'aide aux handicapés tout particulièrement. Face à ses nouvelles responsabilités, le Conseil général des Côtes d'Armor a tout d'abord doublé les capacités d'accueil des différents types de structures pour handicapés. Et ce en l'espace de dix ans. Pour mieux cerner la situation de l'existant et déterminer les besoins à venir, le Département entreprit ensuite de dresser un état des lieux quantitatif et qualitatif de ces structures. Il décida également d'évaluer l'évolution de la population handicapée adulte dans les Côtes d'Armor.

Les conclusions de cette étude approfondie menée en 1995, en partenariat avec tous les intervenants institutionnels, professionnels et associatifs, ont servi de base à l'élaboration d'un ambitieux Schéma des établissements et services pour personnes handicapées.

Augmenter les capacités d'accueil de 50 %

Premier objectif de ce plan adopté par l'assemblée départementale en janvier 1995 : faire passer le nombre de places en établissements spécialisés de 941 en 1995 à 1 426 à l'horizon 2 000. Cette augmentation des capacités d'accueil de près de 50% en cinq ans est bien entendu répartie en fonction des évolutions prévisibles, notamment par tranche d'âge, de la population handicapée. De plus, ce schéma comporte le renforcement d'un certain nombre de mesures déjà mises en œuvre

par le Département pour le maintien à domicile ou l'accueil dans des familles (lire article ci-contre). Quoi qu'il en soit, avec le financement de cent places supplémentaires programmées au budget départemental, les Côtes d'Armor disposeront fin 1998 de 1 341 places (soit 45 % de plus par rapport à 1995). Nous sommes donc d'ores et déjà tout près de l'objectif fixé pour l'an 2 000.

Un partenariat entre les pouvoirs publics et les associations de handicapés

Ces actions correspondent à une volonté politique de renforcement des solidarités affichée par le Conseil général depuis plusieurs années déjà. Budgétairement parlant, l'effort est considérable : près de 165 millions en 1998, soit une augmentation de 6,6% par rapport à 1997. Enfin, il faut rappeler que le Département n'est pas le seul acteur de l'amélioration des conditions de vie et d'accueil des adultes handicapés. Il a pour partenaires de très nombreuses associations, les plus connues étant, entre autres, l'Association des Paralysés de France, l'A.D.A.P.E.I. 22 (qui s'occupe des handicapés mentaux), l'A.P.A.J.H. (adultes et jeunes handicapés), l'association des I.M.C. (handicapés moteurs), les Quatre Vaulx, etc. C'est grâce à cette synergie entre le tissu associatif et les partenaires institutionnels - n'oublions pas ici le rôle de l'État - que l'effort du Conseil général trouve son accomplissement. C'est ainsi qu'avec 5,11 places d'accueil pour handicapés pour 1000 habitants, les Côtes d'Armor sont aujourd'hui le département le mieux équipé de Bretagne (où la moyenne est de 4,11 places).

Services et structures adaptés

Selon le handicap et la situation familiale de la personne handicapée, différents types de services et de structures d'accueil sont financés ou co-financés par le Département.

► Les foyers et appartements rattachés aux Centres d'Adaptation par le Travail.

Ces structures accueillent des adultes handicapés suffisamment autonomes pour exercer une activité professionnelle dans un cadre néanmoins protégé. En foyer, l'objectif est de faire acquérir aux personnes un maximum d'autonomie en les responsabilisant, même s'ils restent suivis vingt-quatre heures sur vingt-quatre, y compris le week-end pour certains. En appartement, les résidents disposent d'une plus grande autonomie. Toutefois, un accompagnement temporaire plus soutenu peut être mis en place si nécessaire. Les CAT peuvent également assurer, dans le cadre du Service d'Accueil et de Travail Adapté (SATRA), un accueil de jour pour certains adultes handicapés. En l'occurrence pour ceux qui, de par leur handicap, ne peuvent exercer un travail à plein temps et nécessitent le reste du temps un suivi spécifique en établissement, dans leur famille ou dans une autre structure d'accueil.

► Les Foyers Occupationnels d'Accueil et les Foyers de Vie Médicalisés.

Ces structures accueillent des personnes dont le handicap est trop lourd pour envisager une réelle activité autonome (notamment un travail). Ces foyers n'en ont pas

moins des démarches actives pour aider leurs pensionnaires à mieux gérer leur dépendance. Une partie de ces structures sont médicalisées pour assurer le suivi de personnes nécessitant des soins réguliers.

► Le maintien à domicile

Le Conseil général assure, depuis plusieurs années, des prestations permettant à un nombre important de personnes handicapées de vivre à leur domicile. Ainsi, en 1997, l'Allocation Compensatrice permettait à 724 personnes handicapées de moins de soixante ans de bénéficier, à domicile, de l'assistance d'une tierce personne les aidant dans l'accomplissement des tâches quotidiennes. Une autre mesure consiste en un accompagnement social assuré par

des professionnels qui interviennent au domicile de personnes handicapées seules ou vivant à deux ou trois. Enfin, 110 personnes ont bénéficié en 1997 de services d'aide ménagère à domicile.

► L'accueil familial

Depuis 1990, le Conseil général soutient l'accueil de personnes âgées ou handicapées au sein de familles costarmoricaines. Comment ? Tout simplement en aidant financièrement les familles d'accueil lorsque les ressources de la personne handicapée sont insuffisantes. Cent soixante six adultes handicapés ont bénéficié de cette mesure en 1997.

LE DÉPARTEMENT LE MIEUX ÉQUIPÉ DE BRETAGNE

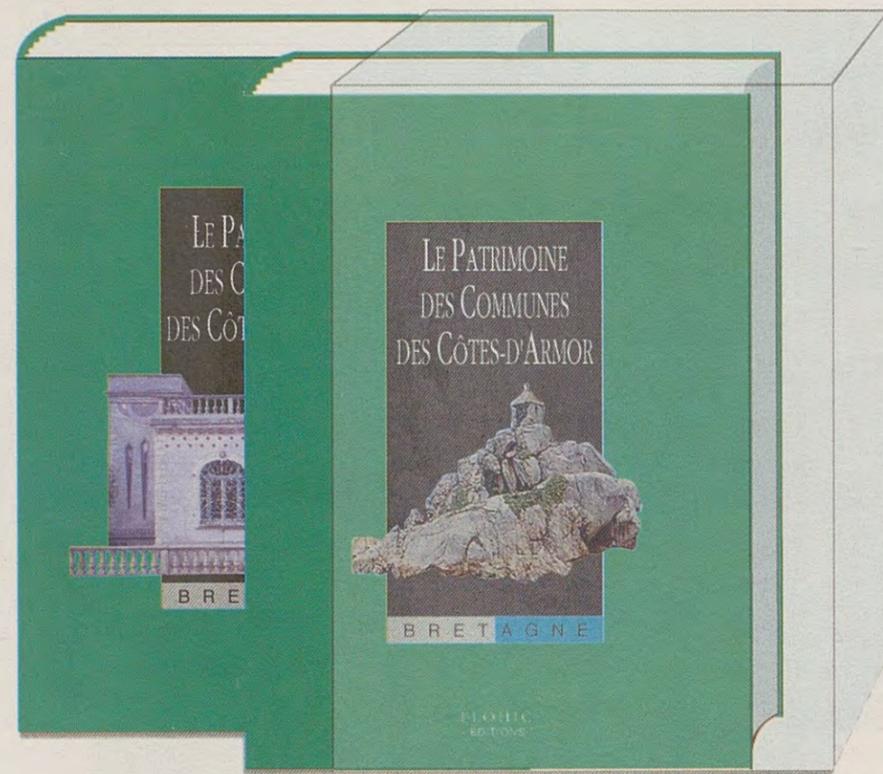


Inauguration en 1997 d'une nouvelle résidence de l'A.D.A.P.E.I., rue de Luzel à Saint-Brieuc.

Loïc Tachon



LE LIVRE ÉVÉNEMENT DES CÔTES-D'ARMOR



Le Patrimoine des 372 communes des Côtes-d'Armor

Pour la première fois, rassemblé dans un seul ouvrage

Chaque commune, chaque département recèle une grande richesse, parfois ignorée, trop souvent méconnue, qui est cependant son âme, témoigne de son histoire et constitue son identité : le patrimoine. Qu'il se décline en architecture, sculpture, mobilier, objets d'art, patrimoine religieux, civil, militaire, agricole, maritime, il constitue pour vous un environnement quotidien de qualité et de charme que nous vous invitons à découvrir à travers *Le Patrimoine des Communes des Côtes-d'Armor*.



... Parce qu'il y a encore beaucoup de merveilles à y découvrir

Cette grande aventure éditoriale a été réalisée en étroite collaboration avec le Conseil général, les municipalités et les sociétés historiques locales, ainsi que des spécialistes du patrimoine et des historiens d'art.

Coffret de 2 tomes – 1 344 pages – 6 000 photographies en couleurs
Beaux livres reliés 18 x 24 cm – Prix public 430 F – En vente chez votre libraire habituel

Pour toute information : FLOHIC EDITIONS – 24, avenue Jean-Jaurès – BP 33 – 94222 Charenton Cedex – Tél. : 01 45 18 09 00

Agenda du mois d'avril...

Expositions, concerts, théâtre... voici de quoi occuper vos journées et vos soirées. Pour connaître les horaires d'un spectacle ou d'une manifestation, n'hésitez pas à appeler aux numéros de téléphone indiqués.

à partir d'avril Quintin
(jusqu'au mois de novembre)
Exposition :
La faïence de Quimper.
Rens. : 02.96.74.01.51

du 1^{er} au 30 avril Saint-Brieuc
Exposition : "Nous deux" avec
une rencontre-débat où seront
présents deux artistes nantais :
Béatrice Dacher et Michel
Gerson.
Galerie du Chai

le 15 Lannion
Frissons d'avril
Concert : *Le talent de Romain
Didier ne laisse personne
indifférent. Venez écouter
ce virtuose de l'élégance,
de la tendre ironie,
de l'humour et de l'amour.*
21h. Au Carré Magique

le 17 Saint-Brieuc
Concert : M.C. Solaar
20h30. Salle Robien

le 17 Lannion
Frissons d'avril
Concert : Fabienne Pralon
21h. Au Carré Magique



le 18 Lannion
Frissons d'avril
Concert : *Les Têtes Raïdes*
21h. Au Carré Magique

le 18 Trégueux
Jazz dans les Feuilles
Concert :
Laurence Saltiel et le trio
Salmon. 1^{re} partie :
Bandit's Band
à Bleu Pluriel

le 19 Lannion
Frissons d'avril
Concert : M.C. Solaar,
accompagné d'une dizaine
de musiciens et de danseurs.
19h. Au Carré Magique

le 18 et le 19 Perros-Guirec
B.D : 5^{ème} festival de la
bande dessinée avec la présence
de dessinateurs, scénaristes,
coloristes...
Rens. : 02.96.49.02.45

le 21 Saint-Brieuc
Opéra : *L'Arlésienne*,
un mélodrame en trois actes de
Georges Bizet. Sous la direction
musicale de Jean-Claude
Malgoire. Récitant : Daniel
Mesguish.
20h30. La Passerelle

le 22 Saint-Brieuc
Jazz dans les Feuilles
Concert : Mercredi du
Conservatoire
Forum de La Passerelle

le 24 Ploufragan
Jazz dans les Feuilles
Concert : "Misterioso".
1^{re} partie : élèves d'écoles
de musique.
Salle des Villes Moisan

le 25 Guingamp
Jazz dans les Feuilles
Concert : "Band Ar Jazz".
Théâtre du champ au Roy

le 25 Langueux
Concert – Conférence de
guitare : "Autour de Fernando
Sor".
15h. Salle du Point-Virgule

le 28 Saint-Brieuc
Concert : Orchestre National
de Jazz, composé
de quinze musiciens sous
la direction de Didier Levallet.
1^{re} partie : Il Monstro.
20h30. La Passerelle

le 30 Tréguier
Chanson : Serge Hureau
Théâtre de l'Arche

DU 29 AU 31 MAI

Le festival Art-Rock 98

Les saisons se suivent... et ne se ressemblent pas ! Pour la quinzième édition de son festival Art-Rock, l'association briochine Wild Rose fait sa révolution météo en montant son festival du 29 au 31 mai, alors qu'elle nous avait habitués jusque-là à un rendez-vous automnal. Cette manifestation "pluri-disciplinaire" est organisée en partenariat avec La passerelle-scène nationale, la ville de Saint-Brieuc et le Conseil général. Au programme de ces trois jours, on notera le concert de Louise Attaque le 29, et un plateau "Art-Rock à la Française" l'après-midi du 30 à Bleu Pluriel avec Soldat Inconnu, La Tordue, et Casse-Pipe (qui vient de sortir son dernier album). Des animations de rue, des expos, et des surprises compléteront un programme qui n'est pas encore finalisé à l'heure où nous imprimons.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler La Passerelle au 02 96 68 18 40.



MUSIQUE

Vive le Jazz dans les Feuilles

Pour sa quatrième édition, le festival "Jazz dans les Feuilles" atteint son rythme de croisière et nous propose, tout au long du mois d'avril, des concerts qui attestent de la diversité et de la vitalité du genre. On citera par exemple Laurence Saltiel et le trio Salmon à Bleu Pluriel, Misterioso à Ploufragan, ou encore Band Ar Jazz à Guingamp. Cette dernière formation, pétrie de culture musicale bretonne, improvise et explore de nouveaux paysages musicaux. Quant à l'Orchestre National de Jazz, ses quinze musiciens se produiront à La Passerelle de Saint-Brieuc sous la direction de Didier Levallet.

À ne pas manquer également, un autre temps fort de ce festival, les 10 et 11 avril : "Jazz en bars".

Pour les dates et lieux des concerts, reportez-vous à la rubrique Agenda.



Laurence Saltiel sera sur la scène de Bleu Pluriel le 18 avril.



CHANSON Trénet version Hureau

«Donnez-moi quatre planches pour me faire un cercueil, il est tombé de la branche le gentil écoreuil...» Ceux que ces paroles de «La folle complainte» ont pu émouvoir jusqu'aux larmes recevront le message de Serge Hureau cinq sur cinq. Intronisé «monsieur patrimoine» de la chanson française, notamment grâce à son spectacle «Gueules de Piaf», l'artiste vient d'installer son Hall de la chanson à la Cité de la musique de la Villette. Cet acteur-chanteur a été judicieusement choisi par l'ODDC pour la traditionnelle tournée de référence en Côtes d'Armor. Serge Hureau présentera à trois reprises son nouveau spectacle «Au bon petit Charles», où il reprend une quinzaine de titres peu connus de Trénet. Histoire de rappeler au public que «chez Trénet, y'a pas que la joie», mais également de l'émotion, du doute ... et une gravité qui n'exclut pas l'humour. Sachez enfin que, tout au long du mois de mai, la borne interactive inventée par Serge Hureau, qui promène le néophyte dans la mémoire du répertoire populaire, fera le tour de plusieurs lycées et lieux publics.

Le 20 mai à Tréguier; Théâtre de l'Arche ; le 21 mai à Dinan, Jacobins ; le 22 mai à Lamballe, salle municipale. Stage «acteur-chanteur» avec Serge Hureau. Rens. : ODDC, 02 96 60 80 10.

Culturoscope

...Agenda de mai à juin

du 4 avril au 16 mai Lannion

(sauf dimanche, mardi et jours fériés). Exposition : Brigitte Bauer et Michel Kenna, photographes, exposent leurs travaux consacrés aux paysages. De 15 h à 18 h 30. L'imagerie

du 28 au 30 avril et du 1^{er} au 3 mai

Lannion *Frissons d'avril* Voltige : Les Arts Sauts présentent «Kayassine», un spectacle d'une heure trente qui se déroule entre la terre et le soleil, entre la piste et le public. Un moment de plaisir et de rêve. 21 h. Le Moulin du Duc

du 30 avril au 3 mai Binic

Lannion *Printemps théâtral* regroupe des collégiens bretons qui partagent une passion commune, celle de la scène. Ceci afin qu'ils confrontent leur pratique et présentent leurs réalisations. L'Estran. Rens. : 02.96.73.60.12

le 1^{er} mai Guingamp

Festival «Fiest'Ânes» Parcours pédestre ponctué d'animations musicales et théâtrales. Rens. : 02.96.43.73.98

le 3 Perros-Guirec

Festival : Danses traditionnelles Gouel Warl'leur avec défilés et musiques celtiques. Rens. : 02.96.23.21.15

le 5 Guingamp

Festival «Fiest'Ânes» Spectacle de danses et percussions. 20 h 30. Théâtre du champ au Roy

le 5 Saint-Brieuc

Conférence : «La notion de paysage : évolution dans l'histoire de l'art» par Laure Bente, historienne de l'art. 20 h 30. Galerie du Chai

le 5 et le 6 Saint-Brieuc

Théâtre : Femmes de Troie. Une adaptation de la tragédie grecque Les Troyennes écrite par le poète Euripide en 415. Mise en scène de Mathias Langhoff. 20 h 30. La Passerelle

le 6 Lannion

Poésie : intervention de Charles Carrère, poète sénégalais. 21 h. Au Carré Magique

à partir du 7 mai Saint-Brieuc

Exposition : «A propos du paysage». Présentation d'œuvres réalisées par des artistes locaux qui posent la question de la représentation du paysage. Galerie du Chai. Rens. : 02.96.60.86.10

le 7 Guingamp

Festival «Fiest'Ânes» Musique : Tremplin rap, reggae, ragga, raï. 20 h. Foyer des jeunes travailleurs

le 10 Binic

Concert : «Les chœurs de l'armée rouge d'Alexandre Poustovalov». Interprétation des meilleures chansons de l'armée soviétique par quarante choristes et vingt et un musiciens. 15 h. L'Estran

le 11 Lannion

Théâtre : L'illusion comique. Une comédie de Corneille, haute en couleurs. Mise en scène de Jean-Marie Villégier. Durée : 2h30 21 h. Au Carré Magique

du 1^{er} au 11 Guingamp

Exposition de peinture : 02.96.43.73.98

le 12 Saint-Brieuc

Ensemble Musique Oblique 20 h 30. La Passerelle - Petit théâtre

le 13 Paimpol

Concert-conférence de guitare : «La guitare catalane» 15 h. Centre Henri Dunant

Mi-mai Saint-Brieuc

(jusqu'à la mi-octobre) Exposition : René-Yves Creston et les costumes. Musée d'Art et d'histoire. Rens. : 02.96.33.32.50

le 19 Saint-Brieuc

Théâtre : La Compagnie Image Aiguë présente Lorient-Pondichéry. Mise en scène de Christiane Véricel. 14 h 30 (représentation scolaire) et 20 h 30 (tout public). La Passerelle

le 21 Dinan

Chanson : Serge Hureau Théâtre des Jacobins

le 21 Lamballe

Chanson : Serge Hureau Salle municipale

du 21 au 24 Glomel

Rencontre internationale de clarinette populaire. Rens. : 02.96.29.69.16

le 26 Lannion

Danse : Blanca Li et ses huit danseuses-comédiennes. Variations autour du stress. 21h. Au Carré Magique

le 26 Saint-Brieuc

Concert : «Il seminario musicale» fondé par Gérard Lesne, qui a le goût des répertoires italien et français des 17^{ème} et 18^{ème} siècles.

du 7 mai au 3 juin Lannion

(du lundi au samedi sauf jours fériés). Estivales photographiques du Trégor : en hommage aux reporters qui ont porté un témoignage sur les événements de ces deux décennies. De 10h à 12h30 et de 15h à 19h. L'imagerie. Rens. : 02.96.46.41.00

le 29 Saint-Brieuc

Festival Art-Rock Concert : Louise Attaque

jusqu'au 10 juin Trédréz-Locquémeau

Sculpture : Claire Roudenko-Bertin. Galerie départementale du Douven. Rens. : 02.96.35.21.42

le 13 Guingamp

«A propos de danse» Danse : La Compagnie Alambic dont le chorégraphe est Christian Bourigault. Théâtre des Jacobins

le 21 Binic

Fête de la Musique Trois heures de passion partagées entre les musiciens et les spectateurs. N.B : Les musiciens amateurs sont invités à s'inscrire à l'Office du tourisme pour réserver leur passage. L'Estran. Rens. : 02.96.73.60.12

Culturoscope

SCULPTURES

Le monde selon Roudenko-Bertin



Accueillie en résidence dans les Côtes d'Armor depuis un an, Claire Roudenko-Bertin récolte des échantillons d'algues, de pierre, d'eau ... pour créer des œuvres à la fois poétiques, métaphysiques et émouvantes. Une interprétation subtile de la matière dans une exposition intitulée «Skingas». Jusqu'au 10 juin à la galerie départementale du Douven, à Trédréz-Locquémeau. Tél. : 02 96 35 21 42.

EN LIBRAIRIE

Côtes d'Armor à livre ouvert



Si vous ne faites pas partie de ceux qui ont profité de l'offre de souscription lancée en début d'année par les éditions Flohic, sachez que *Le patrimoine des communes des Côtes d'Armor* est disponible en librairie.

Deux volumes présentés en coffret qui dressent l'inventaire du patrimoine et de l'histoire des 372 communes du département. Le tout avec de nombreuses photos couleur. Cette «bible» est le fruit d'un long travail éditorial qui a mobilisé des dizaines de sociétés historiques locales et d'historiens costarmoricains. Une superbe réalisation des éditions Flohic, en collaboration avec le Conseil général, dans le cadre du fonds départemental d'aide à l'édition.

Le Patrimoine des communes des Côtes d'Armor. Editions Flohic. Coffret de deux volumes. 430 F.



FÊTE À LÉON

Pianos à bretelles en fête



Michel Daval

Si vous ne venez pas à la «Fête à Léon» c'est elle qui viendra à vous à Saint-Brieuc et Tréguen. Rien de tel pour oublier le stress de la vie quotidienne. Du 11 au 20 juin, descente en règle des pianos à bretelles sur le quartier de La Croix-Saint-Lambert (Saint-Brieuc) et Tréguen pour la troisième édition de la «Fête à Léon».

La soirée d'ouverture se déroulera le 11 à Bleu Pluriel, puis suivront des concours de boules, des soirées cabaret, un vrai bal populaire, un fest-deiz... La musique sera bien entendue au rendez-vous dans plusieurs bars, et jusque sur les paliers et dans les appartements. De grands moments de convivialité et de bonne humeur en perspective !

INITIATIONS

La danse dans tous ses états

Le Conseil général, via l'Association Départementale pour le Développement de la Danse et de la Musique (ADDM 22), souhaite aujourd'hui apporter un soutien accru à l'art chorégraphique. D'où le lancement, depuis le mois de février, d'une série de spectacles et de rencontres entre le public et plusieurs compagnies et chorégraphes à travers toutes les Côtes d'Armor. Cette opération, baptisée «À propos de danse», est organisée conjointement par l'ADDM 22 et les diffuseurs en charge des politiques culturelles locales, avec le concours du Groupement d'action culturelle de l'Ouest, la Région et le ministère de la Culture. Stages, veillées chorégraphiques, conférences dansées ont déjà eu lieu à Tréguen, Languen, Ploufragan, Loudéac et Guingamp. Prochaines étapes : le samedi 13 juin au Théâtre des Jacobins de Dinan, avec la compagnie Alambic du chorégraphe Christian Bourigault, et le 4 juillet pour un grand bal-tango à Saint-Quay-Portrieux.



Quentin Barroux

Musique et danse en Côtes d'Armor

L'annuaire 1998 de la musique et de la danse en Côtes d'Armor, édité par l'Association Départementale de Développement de la Musique et de la Danse (ADDM), vient de paraître. Vous y trouverez toutes les informations utiles sur les artistes, l'enseignement et les lieux où vivent la musique et la danse. Vous pouvez vous le procurer gratuitement auprès de l'ADDM22, Place Haute du Chai - BP 231, - 22023 - Saint-Brieuc - cedex 1.

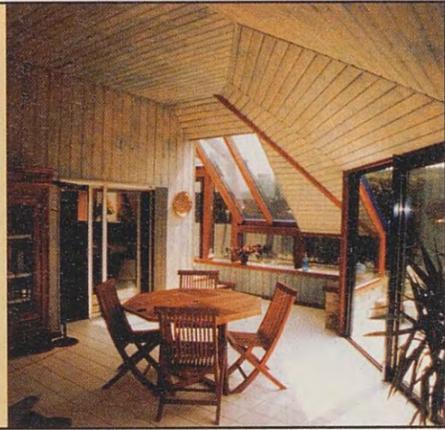


VERANDA*line*

Une vraie pièce complémentaire
15 ans d'expérience à votre service

CORLAY LANNION
ZA de Kerjoly ZA de St-Quay Perros

Devis gratuit
Tél. 02 96 57 80 20 - Fax 02 96 29 46 92



BATAILLE
ÉLECTRONIQUE

SÉCURITÉ

20% du prix de votre système de sécurité est déductible de vos impôts*

BATAILLE ÉLECTRONIQUE SA
SAINT-BRIEUC - YFFINIAC
02 96 63 84 00

ALARME-INTRUSION

On entre chez vous,
ça sonne chez nous !

Télésurveillance **ORION**
SÉCURITÉ
CENTRE DE TÉLÉSURVEILLANCE

* si votre habitation a plus de 10 ans.

POUR TOUS LES HOMMES

SPORLUX

a sélectionné pour vous
les plus grandes marques

Toute la collection

LACOSTE

CHEMISES - PULLS - PARKAS
COSTUMES - VESTES

Oubliez à tout jamais
le repassage
de vos chemises !
Une exclusivité
SPORLUX

Choix
très
important
à tous
les prix

Rue Saint-Guillaume - SAINT-BRIEUC

F.C.I.
BRETAGNE

Concessionnaire
exclusif
AUTOSTAR

Z.I. ST-BRANDAN
22800 QUINTIN
Tél. 02 96 74 08 36
Fax 02 96 74 99 95

Vente, location,
réparation,
gestion camping car

Entretien
Sécurité
Allumage

Nettoyants
Savons

HARRIS

L'allumage instantané

le Briochin

L'entretien au naturel

5, rue Brindejonc des Moulinais - BP 126 - 22191 Piérin cedex
Tél. : 02 96 74 72 42 • Fax : 02 96 74 71 74

SAINT-BRIEUC

RÉGIE MUNICIPALE
DES POMPES FUNÈBRES
VILLE DE SAINT-BRIEUC

MEMBRE DE LA
FÉDÉRATION
NATIONALE
SERVICES
FUNÉRAIRES
PUBLICS

Une mission de service public auprès des familles depuis près de 20 ans.
Compétence, Morale et Dignité,
dans le strict respect des souhaits exprimés,
sont les règles qui guident une équipe à votre disposition,
24/24h.

Administration : 6 rue Vicairie. Tél. 02 96 33 22 67
Salons Funéraires : rue de la Roche Gautier. Tél. 02 96 78 15 71

les Arts Sauts

et le Carré Magique
théâtre missionné de Lannion

présentent la création

du spectacle

kayassine

au Moulin
du Duc à Lannion
Info/Réa
02 96 37 19 20

du 28 avril au 2 mai, 21 heures

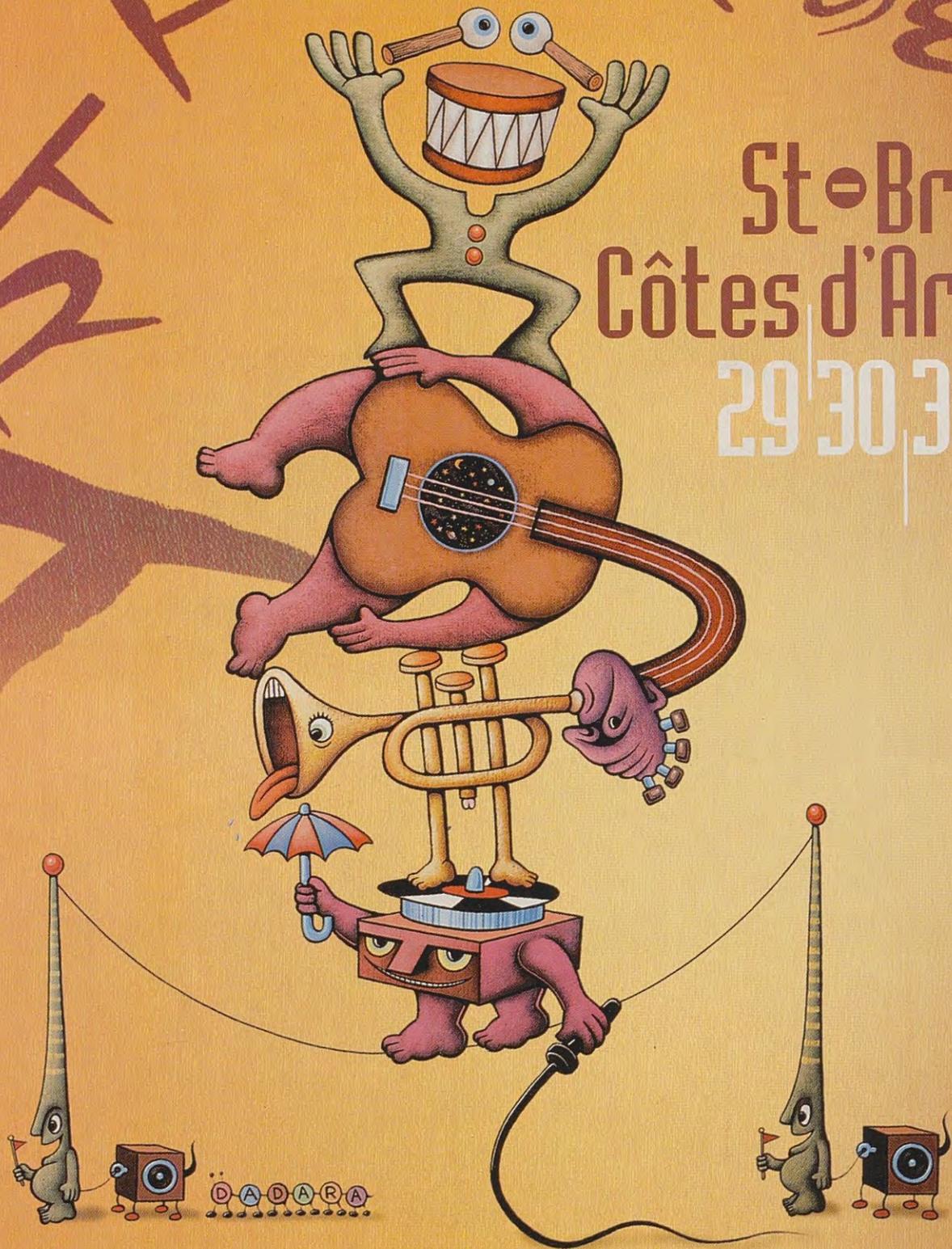
l'espace d'un soir, laissez-vous porter par le ballet aérien des trapézistes des Arts Sauts

Conseil Général
Côtes d'Armor

E. LECLERC
CREDIT MUTUEL de Bretagne
ouest france

ROCK 98

St-Brieuc
Côtes d'Armor
29 30 31 mai



UN SOUFFLE
ROCK
SUR LA BRETAGNE

SAINT-BRIEUC

Conseil Général
Côtes d'Armor

